



La vie à Audrix

Éditorial

Une nouvelle année vient de nous ouvrir ses portes pour nous engager vers la découverte de journées porteuses d'espoir. Alors sans plus tarder, laissons nous porter par le désir de pénétrer dans le monde 2011 et d'y capter le meilleur guide par des vœux reçus et attendus.



À l'aube de cette nouvelle année, le journal ouvre ses pages avec le reflet des jours anciens et la projection vers le monde en devenir.

Que cette nouvelle année soit l'occasion de faire abriter tous les beaux projets qui conduisent la vie d'un beau territoire.

Tous les vœux sincères de bonheur et de santé à tous de la part du fidèle Comité de Rédaction.

Le comité de rédaction.

Sommaire

Éditorial

Le billet du Maire

Informations municipales:

- Extrait du registre des délibérations
- Infos

Activités municipales et commémorations

État civil

Vie associative:

- Amicale Laïque
- Musique en Périgord
- APPEL
- LAVIKIVA
- Les P'tits d'Hommes
- Le Centre des Ados

Vie économique:

- ♦Le saviez-vous?
- ♦Le Bio

Mémoire de la commune:

- Rencontre avec la Picharotte
- Que sont « nos » Alsaciens devenus

Revue de presse

Libres propos

Contes et rimes

Récréation



Meilleurs vœux



2 0 1 1



Claude THUILLIER, Maire de Audrix

Et

Le conseil municipal

vous présentent leurs meilleurs vœux

à l'occasion de la nouvelle année

MAIRIE DE AUDRIX— LE BOURG—24260 AUDRIX—05.53.07.23.77— mairie-audrix@wanadoo.fr

Billet du Maire

Un vrai Noël blanc, cette année, a surpris tous les habitants de la commune.

Cet épisode neigeux avait été annoncé, pourtant. Seuls, les coteaux alentours ont pu profiter d'une campagne soudainement blanchie dans la nuit. Étonnement et joie pour nos enfants, sans doute, mais que de complications pour ceux qui, par obligation, ont dû prendre la route ce matin-là !

L'hiver est bien en chemin...

Bref bilan des six mois passés et actions à venir :

Après les lourds travaux que nécessite l'assainissement collectif d'un petit bourg, celui d'Audrix, mis en route il y a près d'un an, n'a pas rencontré de souci majeur, à la grande satisfaction de ses usagers.

Même chose pour l'eau potable dont l'approvisionnement, de parfaite qualité, n'a fait défaut à aucun foyer durant l'été, période critique, autrefois redoutée.

Quant au projet d'extension du centre de loisirs, le permis est, d'ors et déjà, déposé. Pour sa réalisation, les 2/3 du financement sont acquis de principe. Le complément viendra au cours du premier semestre 2011, je l'espère.

Lors d'une séance du Conseil municipal, nous avons pris la décision de rendre prioritaire le tronçon de route allant du village d'Audrix à l'embranchement du chemin des Brouillatoux - limite extrême Est de notre commune - (route communale n°1) afin d'être en cohérence avec la partie départementale de la route du Bugue à Audrix. Cette nouvelle signalisation devrait être mise en place au printemps prochain.

Pour l'année 2011, avant le mois de juin, l'État soumettra, à toutes les communes, une proposition pour redessiner les contours de nos collectivités, dans le cadre de la « restructuration des Territoires », en relation étroite avec le bassin de vie de chacune d'entre elles. Nous tâcherons d'être vigilants afin de préserver, de défendre et, même, d'améliorer la qualité de vie de la population audriquoise.

Comme il est de coutume, à présent, les associations audriquoises ont donné, encore, avec l'ensemble de leurs bénévoles, le meilleur d'elles-mêmes pour coordonner leur énergie et leur programme afin d'animer notre petite commune, offrant, ainsi, à chacun, selon son gré et son envie, la possibilité de se divertir sur place. Lotos, randonnées pédestres, veillées, ateliers divers, repas, fête de la musique et fête du village, fête de Noël ... permettent des moments de rencontre privilégiés entre les villageois. Le centre aéré, la piscine, les marchés nocturnes, forts de leur renommée jamais démentie, ont fait le plein, une fois de plus.

L'ensemble des Conseillers municipaux et moi-même, en souhaitant la bienvenue aux familles nouvellement installées, formulons le vœux que l'Année Nouvelle apporte, à ceux qui traversent ou ont traversé des épreuves douloureuses, réconfort et apaisement, et à tous, santé et bonheur.

Le Maire, Claude Thuillier

Informations municipales

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

♦ Séance du 3 septembre 2010

- Modification durée temps de travail et tableau des emplois :

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'augmenter le poste actuel d'adjoint administratif de 8h00 (20h00 à 28h00) à compter du 1^{er} octobre 2010, de supprimer le poste d'adjoint administratif de 16h00 vacant, de créer un poste d'adjoint administratif de 6h00 à compter du 1^{er} octobre 2010, mandatent Monsieur le Maire pour procéder à la déclaration de vacance de poste auprès du centre de gestion et pour prendre toutes les dispositions relatives au recrutement et fixent le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe à compter du 1^{er} octobre 2010.

Adoptée à l'unanimité

- Assainissement collectif – Prestations du Conseil Général -

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de demander au Conseil Général d'assurer l'assistance technique par le SARESE conformément au devis proposé soit pour un montant de 800 € HT et d'imputer cette dépense au budget annexe de l'assainissement.

Adoptée à l'unanimité

- Association Animation Audrix – Subvention exceptionnelle

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 350 euros à l'Association Animation Audrix pour pouvoir assurer l'animation musicale d'un marché de producteurs durant l'été et imputent cette dépense à l'article 3574 du budget principal.

Adopté à l'unanimité.

- Retrait adhésion au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Sarlat/Domme

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de renouveler la demande de retrait d'adhésion de la commune de Audrix au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Sarlat/Domme

Monsieur le Maire est mandaté pour entreprendre les démarches nécessaires, pour informer son président ainsi que Monsieur le Sous Préfet.

Adoptée à l'unanimité.

- Communauté de communes -

Après le débat concernant la prise de compétence tourisme, le conseil municipal a mis en évidence

l'importance liée au bassin de vie de notre commune, en particulier sa position géographique entre les communes de St Chamassy et Campagne et notre dépendance directe aux services des pompiers, de l'aide sociale, de la perception, de la gendarmerie ...du Bugue.

Concernant la voirie, l'organisation et le financement sont modifiés. Le système lié à l'investissement qui convenait à la commune sera remis en cause l'année prochaine par la communauté de communes et cette compétence demande un double suivi des travaux aux élus (service municipal et communautaire).

La compétence du pôle de l'enfance doit rester et être maintenue dans les conditions de bon fonctionnement actuel.

Par ailleurs la Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne souhaite prendre de plus en plus de compétences, et engager des investissements qui ne sont pas forcément liés à notre bassin de vie.

Devant ce constat et compte tenu de la réforme des collectivités engagée par le Gouvernement, il est indispensable de se demander si Audrix a sa place à la communauté de communes de la vallée de la Dordogne dont le bassin de vie est Saint Cyprien ou s'il est impératif d'engager dès à présent notre commune pour son avenir sur son bassin de vie du Bugue.

Monsieur le Maire pense donc que pour ces raisons, il est important de prendre une décision de principe pour étudier l'impact du départ de notre commune de la Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne. Il propose donc d'engager une étude technique et financière en vue d'un éventuel retrait et la faisabilité d'un basculement vers la Communauté de Communes de Cro Magnon et ce avant la fin de l'année 2011.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, acceptent la proposition de Monsieur le Maire qui est mandaté pour faire appliquer cette décision et signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité.

- Projet de construction d'une salle d'animation et de restauration / extension centre de loisirs

Monsieur le Maire rappelle qu'il a rencontré Monsieur Le Sous Préfet avec Monsieur Chatenoud au début du mois de juillet dernier pour le projet de la salle d'animation et de restauration – extension du centre de loisirs.

Monsieur le Sous Préfet a proposé le calendrier suivant : dépôt du permis de construire à la fin de l'année 2010 lancement de l'appel d'offres en février 2011

nouveau rendez-vous avec le Sous Préfet en avril 2011

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil l'autorisation de déposer le permis de construire pour ce projet.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, autorisent Monsieur le Maire à déposer le permis de construire pour le projet de salle d'animation et de restauration - extension du centre de loisirs et le

mandatent pour faire appliquer cette décision et signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité.

- Question diverses

Compteurs d'eau :

Quand les maisons sont inoccupées, certains propriétaires demandent à fermer leur compteur d'eau.

Sachant que la commune a investi et doit entretenir le réseau,

-soit le compteur est supprimé et il faudra facturer 600 euros pour en installer un nouveau,

-soit le conseil décide de ne fermer aucun compteur et continue à percevoir les abonnements.

Les membres du conseil s'accordent à appliquer la 2^{ème} solution .

◆ Séance du 5 novembre 2010

- Virements de crédits – Budget annexe Assainissement – Décision Modificative n°1

- Modification des statuts de la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne concernant la compétence tourisme

Cette modification ayant été approuvée par plus de deux tiers des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population, Monsieur le Sous Préfet a transmis l'arrêté portant modification des statuts en date du 16 septembre 2010.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal prennent acte de cette information.

- Extension du périmètre de la Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que par délibération en date du 21 septembre 2010, la communauté de communes a approuvé la demande d'adhésion de la commune de Saint Vincent de Cosse au sein de la Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne.

Monsieur le Maire explique que, conformément à l'article L 5211-18 du CGCT, l'extension de périmètre est liée aux délibérations des conseils municipaux suivant la majorité qualifiée qui disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'EPCI. A défaut de délibération dans ce délai, la décision du conseil municipal est réputée favorable.

Monsieur le Maire, demande donc aux membres du conseil municipal de se prononcer sur cette adhésion.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent l'adhésion de la commune de Saint Vincent de Cosse au sein de la Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne et mandatent Monsieur le Maire pour en informer le Président de la Communauté de Communes de la vallée de la Dordogne. Adopté à l'unanimité.

- Rapport annuel 2009 du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu de la Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement non collectif (exercice 2009).

Monsieur le Maire donne lecture du rapport.

Après lecture, les membres du conseil sont invités à se prononcer.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le rapport annuel de l'exercice 2009 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement non Collectif de la Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne et mandatent Monsieur le Maire pour en informer le Président de la communauté de communes de la vallée de la Dordogne.

Adoptée à l'unanimité.

- Rapport d'activités 2009 du syndicat intercommunal de production d'eau potable Vézère-Dordogne (SIPEP)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu du Président du SIPEP, le rapport d'activités de l'exercice 2009.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport.

Après lecture, les membres du conseil sont invités à se prononcer.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le rapport d'activités de l'exercice 2009 du SIPEP Vézère-Dordogne et mandatent Monsieur le Maire pour en informer le Président du SIPEP.

Adoptée à l'unanimité.

- Véhicules communaux

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune possède 2 tracteurs.

Ceux-ci ne servent que très peu compte tenu de la prise de compétence voirie par la communauté de communes.

Il propose d'en mettre un à la vente par voie d'affichage public aux endroits habituels, Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de vendre le tracteur TRA Renault, immatriculé 9211 RD 24 pour la somme de 4 000 euros autorisent Monsieur le Maire à acheter un nouveau camion si le camion actuel n'est pas réparable ou si la réparation coûte trop chère et mandatent Monsieur le Maire pour exécuter cette décision et signer tous les documents concernant ce dossier.

Adoptée à l'unanimité.

- EPIDOR : demande de soutien au classement UNESCO

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le dossier de candidature pour le classement du bassin de la Dordogne par l'UNESCO au titre du label Homme et Biosphère, préparé par l'établissement public territorial du bassin de la Dordogne EPIDOR et en fait la présentation :

Le conseil d'administration d'EPIDOR souhaite présenter la candidature du bassin versant de la Dordogne pour un classement par l'UNESCO au titre de Réserve mondiale de biosphère. Pour être éligible, deux conditions sont à réunir :

-le bassin versant de la Dordogne doit présenter une haute valeur écologique,

-la candidature du bassin versant de la Dordogne doit être acceptée et soutenue par le maximum d'acteurs du bassin.

L'obtention de ce label serait l'occasion de faire reconnaître internationalement la valeur du bassin versant de la Dordogne. Elle viendrait couronner les nombreux efforts réalisés sur le bassin de la Dordogne pour concilier développement économique et respect de l'environnement aquatique. Elle soutiendrait les nouvelles initiatives allant en ce sens. Enfin, elle serait l'occasion de mieux faire connaître le bassin versant et la rivière Dordogne à ses propres riverains et de susciter en eux un sentiment d'appartenance et de fierté.

Le label concernerait l'ensemble du bassin versant avec comme axe central la rivière Dordogne, qui forme un trait d'union entre les territoires de l'amont et de l'aval. La rivière bénéficie encore d'une très bonne qualité, résultat des pratiques et des usages qui se développent sur l'ensemble du bassin versant. À ce titre, la Dordogne est un indicateur intéressant du caractère durable du développement du bassin versant.

Le label UNESCO ne produit pas de contraintes réglementaires nouvelles. Il est l'occasion de prendre conscience que l'état de la Dordogne dépend de l'engagement de chacun dans la voie d'un développement respectueux de l'environnement. À défaut, il pourrait être retiré lors d'une révision par l'UNESCO.

Ce projet de labellisation du bassin de la Dordogne est exemplaire à deux titres. D'abord, parce qu'il concerne un grand territoire et qu'il formerait la réserve de biosphère la plus étendue d'Europe. Enfin, parce que contrairement à d'autres réserves de biosphère, la Dordogne n'est pas un milieu « sous cloche ». La rivière Dordogne est en effet un milieu exploité par l'homme, notamment pour la production hydroélectrique. À ce titre, ce projet correspond complètement à une conception moderne du développement durable.

Le soutien de la population et de ses représentants est essentiel pour l'obtention du label Réserve de biosphère de l'UNESCO. La présente délibération du Conseil Municipal témoignera ainsi de l'engagement des élus dans le projet. Il est aussi important qu'ils promeuvent ce projet et les valeurs qu'il porte auprès de leurs administrés.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal prennent acte de la valeur patrimoniale du bassin de la Dordogne et de la nécessité de s'engager durablement dans la voie d'un développement qui allie les enjeux écologiques et économiques, se prononcent favorablement pour un classement du bassin de la Dordogne par l'UNESCO au titre de réserve mondiale de Biosphère et soutiennent la démarche engagée par EPIDOR, porteur du projet.

Adoptée à l'unanimité.

- Donation terrain de Monsieur Dautresme

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet de donation de Monsieur Dautresme au profit de la commune d'un terrain au lieu dit Gravard sur les parcelles sise section B n° 35 et 36 pour partie, correspondant au total à 63 m².

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent la donation de Monsieur DAUTRESME et mandatent Monsieur le Maire pour signer tous les documents concernant ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

- Diagnostic du réseau d'eau potable

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune avait pour projet d'entreprendre le diagnostic du réseau d'eau potable en collaboration avec la commune de Saint Chamassy.

Une nouvelle réunion a eu lieu en présence des représentants des 2 communes et de Mademoiselle JACQUEMAIN, hydrogéologue du Conseil Général.

Le diagnostic du réseau consisterait à la vérification du réseau, à l'équilibre des circuits, à la pose de compteurs par secteurs, à l'étude de la consommation en fonction des saisons et à la mise à jour des plans du réseau.

Le coût du projet est estimé à 30 000 HT à partager entre les 2 communes au prorata du nombre d'abonnés. Ce projet pourrait être subventionné à hauteur de 40% par le Conseil Général et 40% par l'Agence de l'Eau.

La commune de Saint Chamassy serait porteur du projet en tant que Maître d'ouvrage et se charge de solliciter l'attribution des subventions auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

La commune d'Audrix remboursera la commune de Saint Chamassy sur présentation d'un titre.

Il conviendra donc de prévoir ces dépenses au budget 2011.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'engager le diagnostic du réseau d'eau potable avec la commune de Saint Chamassy, nomment Monsieur Claude FAURET, Maire de la commune de Saint Chamassy, maître d'ouvrage du projet, approuvent le cahier des charges proposé, mandatent Monsieur le Maire de Saint Chamassy, maître d'ouvrage, pour solliciter les attributions de subventions auprès du Conseil Général et de l'Agence Adour Garonne, décident d'ouvrir les crédits nécessaires au budget 2011 et mandatent Monsieur le Maire pour faire appliquer cette décision et signer tous les documents relatifs au dossier.

Adoptée à l'unanimité

- Syndicat d'irrigation de Audrix/Saint Chamassy : convention de mise à disposition de personnel

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal que les employés communaux sont amenés régulièrement sur leur temps de travail à intervenir pour le syndicat d'irrigation. Il convient donc d'établir une convention de mise à disposition de personnel entre la

commune et le syndicat d'irrigation Saint Chamassy / Audrix.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention et indique qu'il faut également établir une fiche de poste pour chaque agent et un arrêté de mise à disposition. Les agents devront également donner leur accord par écrit.

Le tout devra être transmis à la commission administrative paritaire au centre de gestion pour avis.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent les termes de la convention et mandatent Monsieur le Maire pour faire les démarches nécessaires et signer tous les documents relatifs à ce dossier.

♦ Séance du 10 décembre 2010

- Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité et convention portant protocole de mise en œuvre de la télétransmission des actes des collectivités locales avec les services de l'État:

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le décret 2005-324 du 7 avril 2005 pris en application de l'article 139 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales permet aux collectivités et Etablissements locaux d'effectuer par voie électronique la transmission de tout ou partie des actes soumis au contrôle de légalité via un dispositif homologué.

Ce dispositif, tiers de confiance homologué par le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités territoriales, permettra d'assurer la dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité.

Après avoir consulté 3 prestataires homologués, c'est la proposition commerciale de la plateforme SRCI qui est la plus avantageuse : le coût de l'installation s'élève à 150 euros HT, la formation à distance à 60 euros HT et la maintenance annuelle à 50 euros HT, soit un total de 260 euros HT.

Les modalités de cette procédure doivent être formalisées par une convention entre la Préfecture de la Dordogne et la commune de Audrix (projet de convention joint à la présente délibération).

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le principe de la transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle de légalité (délibérations et leurs annexes et arrêtés) et la proposition commerciale du tiers de télétransmission homologué SRCI et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents se rapportant à ce dossier.

- Voirie travaux

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le chemin d'accès à la maison neuve de la famille Montaudouin nécessite une intervention d'urgence avec empierrement et remblais.

Monsieur le Maire précise que cette voie ne fait pas partie de la voirie communautaire dans la mesure où elle n'est pas revêtue, c'est donc à la commune de prendre en

charge l'investissement de ces travaux.

Plusieurs entreprises ont été consultées, dont celle de Monsieur Brugère, conseiller municipal.

Monsieur Brugère quitte la salle et ne prend pas part à l'analyse des offres ni au vote.

Après étude, il s'avère que c'est l'entreprise Brugère Terrassements EURL qui propose la meilleure offre commerciale pour un montant total des travaux de 1 864,00 euros HT soit 2 229,34 euros TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise Brugère terrassements EURL, décide de prévoir cette dépense en investissement au budget 2011 et autorise Monsieur le Maire à accepter et signer le devis ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier.

- Voirie signalétique

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que certains carrefours sur la commune sont potentiellement dangereux vu l'activité importante sur le tronçon entre les deux départementales (CD31E au bourg et CD703).

Il s'agit notamment du carrefour des « maisons du côteau d'Audrix », de « Gravard », « La Baronnie », « Labatut » et « Calès ».

Monsieur le Maire propose donc de repenser la signalétique.

Deux options sont possibles :

-laisser les priorités à droite aux routes débouchant sur le VC1 et mettre en place des panneaux de pré signalisation.

-mettre des « céder le passage » sur les routes débouchant sur la VC1 aux carrefours des « maisons du côteau d'Audrix », de « Gravard », « La Baronnie » « Labatut » et « Calès » et envisager 2 ralentisseurs.

Monsieur le Maire précise que cet investissement relève de la compétence de la communauté de communes et qu'il conviendra donc d'en évaluer le coût et de demander à la communauté de communes de valider la commande.

Le conseil municipal à 7 voix pour et 2 voix contre décide de mettre des « céder le passage » sur les routes débouchant sur la VC1 aux carrefours des « maisons du côteau d'Audrix », « Gravard », « La Baronnie », « Labatut » et « Calès », de lancer une étude pour la mise en place de 2 ralentisseurs au niveau du bourg et mandate Monsieur le Maire pour demander des devis et faire valider la commande par la communauté de communes et signer tous les documents relatifs à ce dossier.

- Rapport SMICTOM – Année 2009

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu du SMICTOM Lalinde – Le Buisson le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2009.

Monsieur le Maire en donne les principales informations et le met à disposition de l'assemblée afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le rapport

du SMICTOM Lalinde – Le Buisson sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2009, mandate Monsieur le Maire pour en informer Monsieur le Président du SMICTOM Lalinde – Le Buisson et met ce rapport à la disposition du public

- Adhésion au Syndicat Mixte d'aménagement rural de la moyenne Vallée de la Vézère

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que jusqu'à présent, 4 syndicats différents exerçaient leur compétence en matière d'aménagement de cours d'eau sur le bassin de la Vézère.

Ces structures ont décidé de se regrouper pour une gestion plus cohérente et plus rationnelle du bassin versant de la Vézère en un seul syndicat dénommé « Syndicat Mixte d'aménagement rural de la moyenne Vallée de la Vézère ».

Les nouveaux statuts ont été validés par Monsieur Le Sous Préfet le 25 novembre 2010.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'être solidaire et d'y adhérer afin de continuer à protéger et valoriser l'ensemble du patrimoine naturel. Il explique que la contribution des communes membres est proratisée en fonction du nombre d'habitants et des linéaires de berge. Il précise donc que pour Audrix, seul le nombre d'habitants sera pris en compte à hauteur de 1 euro par habitant.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'adhérer au syndicat mixte du bassin versant de la vallée Vézère à compter du 1^{er} janvier 2011, décide de prévoir cette dépense au budget communal 2011 et mandate Monsieur le Maire pour en informer le Président du Syndicat Mixte et signer tous les documents relatifs à ce dossier.

- Contrat CNP Assurances – Année 2011

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'utilité des contrats d'assurance qui permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge et relatifs à la protection sociale des agents. Il informe l'assemblée du nouveau taux 2011 qui s'élève à 5,25% contre 5,10% en 2010.

Après avoir pris connaissance des contrats adressés par CNP assurances et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à signer les contrats pour l'année 2011 et le mandatent de prévoir cette dépense au budget communal 2011.

- Adhésion CNAS et CDAS – Année 2011

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le contrat avec le CDAS et le CNAS en 2011 afin de permettre aux agents de la collectivité de bénéficier de prestations sociales conformément à la loi 2007-209 du 17 février 2007.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le taux de cotisation 2011 est de 1,30% de la masse salariale 2009 soit 814 euros pour 2011.

Monsieur le Maire précise que suite au départ de Madame Sauve de la collectivité, il convient de nommer des référents : il propose de se désigner au

collège des élus et de désigner Laurence Ninnin au collège des agents.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à renouveler le contrat pour l'année 2011 avec le CDAS et le CNAS, décident de prévoir cette dépense au budget communal 2011 à l'article 6458, désignent Monsieur Claude THUILLIER au collège des élus et Laurence NINNIN au collège des agents et mandatent Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

- Communauté de Communes – Compétence tourisme

Monsieur le Maire rappelle que la compétence tourisme a été transférée à la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne par arrêté préfectoral le 16 septembre 2010 et qu'un Office de Tourisme Intercommunal « Vallée de la Dordogne » a été mis en place comme organisme chargé de la promotion touristique sur le territoire.

Après avoir examiné les différentes formes juridiques possibles pour un office de tourisme intercommunal, et considérant la présence d'un office de tourisme classé sur la commune de Saint Cyprien, la communauté de communes a proposé de maintenir, pour l'office de tourisme intercommunal, la forme associative en modifiant les statuts. L'office de tourisme de Saint Cyprien est donc transformé en office de tourisme intercommunal.

La composition du conseil d'administration de cette association comprend 17 membres :

les membres de droit : 5 élus titulaires et 5 élus suppléants.

6 membres issus du collège des professionnels.

6 membres du collège des autres adhérents.

Seuls 4 élus suppléants ont été désignés en conseil communautaire, Monsieur le Maire suggère de proposer Monsieur Veyrent comme 5^{ème} élu suppléant.

Suite également à la prise de compétence tourisme et dans le cadre du suivi de recouvrement de la taxe de séjour, la Communauté de Communes demande à ce que soient désignés des référents sur chaque commune. Monsieur le Maire se propose comme référent.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de proposer à la communauté de communes Monsieur Veyrent comme 5^{ème} élu suppléant au conseil d'administration de l'association chargée de la gestion de l'office de tourisme intercommunal, nomment Monsieur THUILLIER, référent tourisme à la communauté de communes et mandatent Monsieur le Maire pour informer le Président de la communauté de communes de ces propositions et décisions.

- Régime indemnitaire de la commune – Mise à jour au 1^{er} janvier 2011

Le conseil municipal,

sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que conformément à l'article 2 du décret n°

91-875, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer dans les limites prévues par les textes susvisés, la nature, les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables à ces personnels.

Considérant les montants annuels maxima prévus par les textes susvisés ;

Monsieur le Maire rappelle qu'un régime indemnitaire a été institué pour les agents de la commune (cf. délibérations visées ci-dessus).

Au regard des nouveaux taux de base liés à la prime de service et de rendement fixés par le décret du 15 décembre 2009, Monsieur le Maire propose à l'assemblée une mise à jour du régime indemnitaire.

Appelé à se prononcer et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Décide de maintenir et de voter les indemnités au profit des personnels, selon les montants de référence annuels réglementaires en vigueur, et les coefficients multiplicateurs de 3,74 et 1,24.

Ces indemnités sont proportionnelles à la quotité d'emploi de chaque agent et seront versées mensuellement ;

L'attribution du régime indemnitaire sera maintenu en intégralité à chaque agent pendant les périodes de congés de maladie ordinaire, congé de maternité, congé d'adoption, congé de présence parentale, congé de paternité, et proportionnellement à la quotité de traitement servi pendant les périodes de congé de longue maladie, de grave maladie, et de congé longue durée.

Le Maire est chargé de fixer, par arrêté, le montant individuel attribué à chaque agent ;

Le Maire peut attribuer les indemnités fixées par l'assemblée, selon la valeur professionnelle des agents appréciée, en fonction des critères suivants :

" Expérience professionnelle / qualification / formation

" Niveau de responsabilité / Fonctions exercées

" Motivation / Disponibilité / Assiduité

- Budget annexe assainissement – Virements de crédits

Objet de la décision modificative : Assistance technique de la station d'épuration par le Conseil Général

Le conseil municipal sur décision du Maire, considérant que les crédits ouverts l'article 622 du budget de l'exercice 2010 sont insuffisants, décide d'en modifier l'inscription.

... INFOS...

♦ Fermeture de la déchèterie du Bugue du 31 décembre 2010 au 30 juin 2011 pour travaux

Les usagers devront en priorité se rendre dans les déchèteries de St Cyprien, Sauveboeuf ou Siorac.

Une déchèterie provisoire sera implantée au même endroit pour les particuliers pour les déchets verts, le carton et le papier uniquement.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Melle ROUYER au SMICTOM de Lalinde-Le Buisson au

05.53.73.03.01

Service d'aide d'urgence et temporaire

Nous vous rappelons que la municipalité a mis en place un service d'assistance pour les courses de première urgence. Ce service bénévole concerne les personnes gênées par un handicap passager et sans entourage immédiat, et propose de réaliser les courses de première nécessité, pharmacie, courrier, gaz ...

Cette aide n'existe que pour des situations de dépannage temporaire et ponctuel, et ne peut se substituer aux services sociaux déjà existants.

Madame Bernadette FARINA est à votre disposition au 05.53.53.03.44 ou 06.15.14.02.43.

Pour un service d'aide et d'assistance à long terme, vous pouvez contacter le CIAS (Centre intercommunale d'Actions sociales) - rue du jardin public, porte de la Vézère au 05.53.03.09.10

♦ Manœuvres de l'armée de terre en zone civile

Du 11 au 13 février prochain, un détachement d'environ 60 personnes du 5ème escadron du 1er Régiment d'Infanterie de Marine manœuvrera sur la commune d'Audrix autour de l'antenne relais.

♦ Illuminations de Noël

Cette année, la commune a investi dans quelques illuminations de Noël. Cela permet de marquer ces moments de fêtes avec un peu plus de gaîté et rendre le village plus attrayant.

Chaque point d'illumination est réalisé à partir d'une composition de LED (diodes électroluminescentes) et donc à très basse consommation. Nous avons élaboré nos choix en fonction de nos budgets et les avons anticipés dès le début de l'année 2010 afin de commander dans les périodes de promotion pour ce type de matériel. Le coût des diverses composantes de notre décoration est de 2 056,31. Nous avons souhaité marquer cette saison festive en parant, sans ostentation, notre village de quelques décors lumineux, créant ainsi une harmonie dans les couleurs et les motifs.

Nous pensons poursuivre cette action pour l'année prochaine et colorer, ainsi, la totalité du Bourg au fil des ans.

En attendant, nous souhaitons que vous accueillerez avec plaisir ces nouvelles décorations de Noël.

♦ « Accolade »:

Association culturelle du pays des deux vallées

Les élus et les associations du canton sont en train de bâtir une nouvelle association destinée à promouvoir les actions culturelles.

« Accolade » une association dont le conseil d'administration sera composée de 20 personnes, élus des communes et représentants du monde associatif . Les

élus y auront une représentation minoritaire. Elle aura pour mission :

◆ Faire l'état des lieux (Salles des fêtes, patrimoine bâti, place, etc.) des infrastructures pouvant accueillir des animations : qualité acoustique, matériel de sonorisation, capacité d'accueil, etc...

◆ Participer à l'animation du territoire, en assurant un relais :

- Entre les communes, les offices de tourisme et les associations,
- Administratif avec le représentant du Conseil Général, afin d'examiner et construire les dossiers de demande de subvention dans le cadre du dispositif de la convention « Actions Culturelles Concertées en Milieu Rural » du Canton,

◆ Soutenir les associations :

- En assurant la communication par tous les médiums, presses, journaux et prospectus disponibles,
- En mutualisant les moyens et les bénévoles, notamment autour d'animations culturelles d'envergure,
- En construisant un calendrier de toutes les

manifestations des périodes estivales et hivernales,

Chaque association choisira d'adhérer à « Accolade » et de désigner ainsi un de leur membre pour les représenter au sein de cette nouvelle structure. (adhésion 20€ par an et par association). Quelques élus siégeront et représenteront les communes adhérentes (suivant le nombre d'habitants entre 50€ et 200€ d'adhésion par commune et par an). Il appartiendra, au travers de cette structure, à chaque association de décider de l'utilisation et la répartition des moyens financiers induits par les subventions, de trouver aide et conseil, de renforcer la pertinence et l'efficacité de leurs actions dans le cadre d'actions culturelles.

Une réunion a eu lieu en janvier pour finaliser les statuts et désigner le conseil d'administration et le bureau directeur {Président (e), Vice-président(e), Secrétaire général(e), secrétaire adjoint(e), Trésorier(e) et son adjoint(e)}.

Eric-Marc VEYRENT

Activités municipales



◆ La piscine

en
collaboration
avec les
associations



◆ La fête du village le 4 juillet 2010

◆ Les marchés
de producteurs



◆ Fête de Noël à Audrix

C'est le dimanche 12 décembre qu'elle a eu lieu.

Les enfants se sont vus offrir une descente en nacelle dans le Gouffre de Proumeyssac. Ensuite des jeux ont fait participer petits et grands!

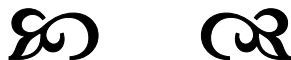
- la municipalité: pour le colis des aînés
- l'Association Animation Audrix, et
- l'Amicale Laïque pour le goûter chaud et bienvenu
- Lavikiva, avec une saynète qui confrontait le Père Noël à une grève de lutins ... ont fait de cet après-midi un grand moment de fête

Merci à Alain FRANCÈS pour avoir permis cette animation sur ce beau site.

Commemoration

Ce 11 novembre, nous nous sommes retrouvés nombreux devant le Monument aux Morts, pour se souvenir des victimes de la guerre 1914-1918, et y déposer une gerbe.

Moment toujours émouvant, clôturé par le verre de l'amitié.



État civil

◆ Naissance

Le 21 décembre 2010

Jasmin Anaël Morgan
fils de **Marianne DEBOIS**
Et **Florian BOUTEAU**

◆ Mariage

Le 24 décembre 2010

Lise CHARRON
et **Jean-Marie MONTEIL**

*Bienvenue à ce nouveau-né et
beaucoup de bonheur aux familles!*

Vie associative

Amicale Laïque

Encore une année qui s'achève, que le temps passe ...

Notre assemblée générale s'est tenue le mercredi 8 octobre 2010 en présence de Monsieur le Maire, Claude Thuillier.

Nous avons noté et validé l'ordre du jour :

- rapport d'activités (quines, repas, voyage, cadeaux aux aînés, goûter de Noël);
- rapport financier;
- questions diverses.

Puis il a été procédé à l'élection du nouveau bureau qui se compose comme suit :

Jean-Claude Leurs, président,
Paulette Soulié, vice-présidente,
Claude Leclerc, trésorier,
Solange Albié, trésorière adjointe,
Rita Leurs, secrétaire,

Jean-Baptiste Leurs, secrétaire adjoint.

Cet automne, nous avons organisé deux lotos et ,le samedi 11 décembre, le repas de fin d'année, paella préparée par Thierry Baillet, suivi le dimanche 12 décembre par l'Arbre de Noël organisé par l'ensemble des associations du village. Un moment bien chaleureux, passé dans la bonne humeur.

Nous remercions vivement encore une fois toutes les personnes présentes et actives assurant le bon fonctionnement des animations du village.

L'Amicale Laïque présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

Le Président, Jean-Claude Leurs.

APPEL

Association Pour la Protection de l'Environnement local

Gravard 24260 Audrix - Tel:05.53.04.19.87

Lors de son assemblée générale qui s'est tenue à Audrix le mercredi 15 décembre 2010, après avoir approuvé le bilan moral et financier, un nouveau bureau a été élu:

- Président: Franck HAMON
- Secrétaire: Josiane HOLOGNE
- Trésorière: Véronique BACHELET

**Rappel des actions menées
tout au long de l'année 2010**



◆ Sur les couverts bio dégradables :

L'été 2010 a été une réussite pour les Marchés de producteurs de la commune d'Audrix avec la disparition de la vaisselle bio dégradable et du sac noir. Pour la première fois, la vaisselle en dur a été acceptée, mise en place et gérée par les producteurs, la mairie et les associations. La Communauté de Communes des Deux Vallées a investi dans l'achat d'un lave-vaisselle, installé au centre des P'tits d'Homme.

♦ Ruches sinistrées:

En février, sur les communes d'Audrix, St-Chamassy et d'autres encore, dans le secteur proche, des apiculteurs amateurs ont subi une mortalité importante de colonies d'abeilles. Ici, 9 ruches sur 10, là, 3 ruches sur 3, là encore, 2 ruches sur 2... etc. ont été retrouvées vides à la première visite de printemps, avec juste un paquet d'abeilles mortes sur le plancher, et cela, malgré des réserves de miel importantes. Nous nous sommes inquiétés de l'ampleur d'une telle hécatombe. Marc et Véronique Bachelet, ont fait le nécessaire auprès des services vétérinaires départementaux pour signaler ce sinistre et faire effectuer des analyses par l'AFSSA. Conclusion, les abeilles seraient mortes de maladie « de varroase et de nosémose » et ce sont les pratiques négligentes des apiculteurs et les conditions météorologiques particulières qui sont montrées du doigt. Nous ne sommes pas dupes, les apiculteurs et les associations savent que l'usage des pesticides dans la pratique de l'agriculture intensive sont en cause et notamment celles des semis de maïs aux graines enrobées de CRUISER. Il fait savoir que l'analyse de telles substances dans les produits de la ruche n'est pas prise en charge par l'AFSSA et les services vétérinaires. L'analyse d'une substance particulière (comme le CRUISER), dans un échantillon de pollen ou de miel, reviendrait à 400 euros pour un particulier. Mme Bachelet, responsable de cette commission, nous tiendra informés de la suite des événements.

♦ Suite affaire Imberty :

Imberty devenu PDG de l'entreprise Gascogne Wood décide de rouvrir l'usine du Bugue afin d'exploiter les pins tombés dans les Landes suite à la dernière tempête. Un commissaire enquêteur est nommé, dans le cadre de l'enquête d'utilité publique, auprès des mairies du Bugue, Limeuil, Audrix et St Chamassy.

La Sépanso, représentée par Michel André, l'association des Riverains du Bugue, représentée par M. Chambon et l'association APPEL, représentée par Franck. Hamon, se sont mobilisées pour prendre rendez-vous avec les élus concernés et faire connaître exactement les intentions de M. Imberty :

il ne respecte pas les normes environnementales et de sécurité tels que les décibels, le stockage des copeaux de pin, les eaux usées qui se déversent dans la Vézère et de la clôture qui doit sécuriser l'accès à l'entreprise. Un passé récent nous fait craindre que M. Imberty ne mette pas aux normes requises son entreprise. En conséquence, 3 communes sur 4 ont refusé l'installation du groupe Gascogne Wood, représenté par M. Imberty, tant que l'entreprise n'est pas aux normes. La préfète de la Dordogne a décidé que, tant que M. Imberty n'est pas aux normes, l'usine restera fermée. A suivre...

♦ Avions militaires:

Le jeudi 14 Octobre à 14h00 un avion militaire est passé à très basse altitude, provoquant un important tremblement de certaines habitations (vitre, mur et sol) sans parler de la peur des habitants d'Audrix qui ont été

surpris du bruit infernal, dépassant largement le seuil de décibels à respecter. Suite à cet événement, Appel a envoyé une lettre à la préfecture et à la mairie pour avoir des explications auprès des services compétents. Nous avons reçu une réponse du ministère de la Défense de l'Armée de l'air par l'intermédiaire du Colonel Eric Chauvet. Celui-ci nous explique que « les Mirages F1 et Mirages 2000 sont des rafales à vitesse élevée. La réglementation actuelle relative aux règles de l'air et aux services de la circulation aérienne autorise les vols des aéronefs à réaction à une hauteur de 150 mètre au-dessus du sol ou de l'eau. Consciente des désagréments sonores et de l'effet de surprise que peuvent occasionner ces passages d'avions ». Il était important de faire savoir aux autorités militaires que la population d'Audrix n'est pas indifférente au bruit qu'occasionnent ces rafales.

♦ Soutien au faucheur volontaire:

Mobilisation Samedi 9 décembre pour soutenir René Carrier au Tribunal de Grande Instance à Bergerac qui comparait pour avoir refusé de se soumettre au prélèvement de l'ADN. ATTAC, La Sepanso, APPEL (représentée par Odet Conangle, Véronique Bachelet et Franck Hamon), Les Verts et d'autres militants étaient présents pour soutenir René Carrier, faucheur volontaire d'OGM (et non criminel ou violeur ou d'autres délits prévus par la loi). La presse était présente. Il a été relaxé.

♦ Éclairage public:

Dossier lumineux de la commune St-Chamassy et d'Audrix suivi par Roland Delmas : revoir la durée des horloges des deux communes pour limiter le temps d'éclairage, à suivre...

♦ Les ondes magnétiques :

Il faudrait revoir les mesures des ondes électromagnétiques sur Audrix émises par le relais TDF et les deux petits relais de téléphonie mobile, vu l'évolution des appareils WIFI et la 3G. Un appareil de mesure, le polluomètre TS 92, est proposé par PRIARTEM pour un montant de 300€. Il convient de s'assurer de l'efficacité de ces mesures auprès de l'expert judiciaire que nous avons contacté il y a 4 ans. A suivre...

Le mot des membres de l'association :

Pour Noël 2010, des jouets plus écologiques, si vous avez assez des Noëls faits de cadeaux inutiles, de gadgets cassés dans la soirée et aussitôt jetés, de jouets en plastique qui polluent, d'emballage qui contribuent au gaspillage et génèrent des déchets... offrez des jouets du commerce équitable ou de proximité sans déchets, et portez davantage d'attention à la qualité sociale et environnementale de vos achats.

Donnez du sens à vos cadeaux! Ceux qui les reçoivent s'en trouveront d'autant valorisés.

BONNE ANNEE A TOUS

Les membres du Bureau



Lavikiva continue son petit bonhomme de chemin...

Le jeudi 2 décembre dernier, l'association procédait à son assemblée générale annuelle. Nous y avons fait le bilan des activités habituelles en notant que :

- cette année, en raison de sa formation d'animatrice sur Bordeaux, Catherine avait dû réduire ses animations musicales, notamment « les repas chantants » au Gouffre de Proumeyssac, et les cours de musique à Saint-Chamassy ;
- l'atelier « Libre Expression » s'est réuni fidèlement tous les jeudis soirs, sous la salle de la mairie, et nous a régalié de succulentes saynètes, lors de retrouvailles villageoises à Noël et pour la fête du village... mais aussi lors des veillées ouvertes bimensuelles à Gravard ;
- l'activité « yoga », animée par Catherine Roquette, se poursuit, répondant à un besoin de notre temps, à Audrix, les jeudis matins, salle des P'tits d'Hommes ;
- depuis l'an dernier, une nouvelle activité a vu le jour : « les rencontres musicales » ; il semblerait qu'il y ait eu un petit essoufflement, ces derniers temps : un manque de disponibilité de la part de notre saxophoniste municipal ! Cette année nous n'avons pu organiser ni « soirée

Cabaret », ni concert... Nous comptons bien nous rattraper en 2011 !!... et nous vous tiendrons au courant .. !

Nous avons été fort émus du décès de notre amie Chantal Santran, fidèle participante à l'atelier « Libre Expression », que nous avons vu venir chanter et jouer, alors que c'était loin d'être la grande forme :

« Chante la vie, chante, comme si tu devais mourir demain ?

Comme si plus rien n'avait d'importance, chante, oui chante... ! »

Merci pour toutes les petites « Graines de Possible », qu'avec elle, nous avons pu planter. Nous restons très amicalement proche de toute sa famille !

Nous avons beaucoup de joie à nous retrouver aux « veillées ouvertes » où, dans une grande simplicité, les uns, les autres partagent leur talent... nous contribuons, ainsi, à rehausser le thermostat de la chaleur humaine et à passer une belle soirée aux mille surprises. N'hésitez pas à venir vous détendre !!

La prochaine aura lieu le vendredi 28 janvier, chez la famille Hamon, à Gravard.

Le Bureau.

LES P'TITS D'HOMMES

L'Association « Enfants des Deux Rivières » a tenu son assemblée générale le 19 juillet dernier dans les locaux du centre de loisirs de Saint-Cyprien « Récré-Découverte ».



Cet été, il y a eu une augmentation de l'effectif par rapport à 2009 de 63.5 journées, concernant plus particulièrement la tranche d'âge des 4 - 6 ans.

L'association est conduite par un conseil d'administration de 9 personnes dont 3 coprésidentes. Son animation est assurée par les salariés permanents (75 € 98), soit 512 journées de travail saisonnier.

L'activité des centres, c'est :

- 466 enfants inscrits (193 moins de 6 ans / 273 plus de 6 ans)
- 7232 journées réalisées (591 journées de plus qu'en 2008)

A la Ludothèque, c'est :

- 47 familles adhérentes et 14 collectivités
- 2920 visites sur l'année 2009, année du 5^{ème} anniversaire

Avec un budget de fonctionnement de près de 300 000 €, l'association génère un résultat net pour son dernier exercice de 7 974 €.

L'été s'est très bien déroulé et a répondu aux attentes des jeunes, enfants et ados.

Bilan du centre « Les P'tits d'Hommes » à Audrix

	4 - 6 ans	7 - 12 ans	Total nombre journées
2009	456	1085.5	1541.5
2010	702	903.5	1605.5

Pour 42 jours de fonctionnement

La moyenne sur les 2 mois en 2010 est de 38.22 enfants par jour.

En juillet, l'effectif maximum a été de 50 enfants et en août 47.

En 2009, les enfants habitant la Communauté de Communes Terre de Cro Magnon fréquentant le centre représentaient 68.05% de l'effectif total de l'été ; en 2010 le chiffre est de 63.4%.

Les enfants de la CCVD représentent 17.64% en 2009 et 17.81% en 2010 des fréquentations.

Le thème pédagogique retenu sur le Moyen-âge a conquis tout le monde, avec d'autres activités ludiques qui ont ponctué tout l'été. Le centre a eu le plaisir d'accueillir cette année comme animateur deux anciens enfants du centre.

Une continuité qui symbolise à la fois une fidélité et le résultat d'un travail profond inscrit sur le territoire.

Bilan Récré Découverte à Saint-Cyprien

1476 journées ont été assurées, soit en moyenne 39 enfants par jour sur les deux mois.

Là aussi une augmentation des fréquentations avec 76 journées supplémentaires.

100 enfants inscrits, dont 46 enfants de moins de 7 ans et 54 de plus de 7 ans.

1261 journées réalisées pour la CCVD et 215 journées hors CCVD.

Les activités ont été très riches et ont ravi tous les participants.

Bilan des Gabariers

138 enfants se sont inscrits dont 72 de 3 à 6 ans et 66 de 7 à 12 ans.

Ainsi le centre a connu 1559 journées en 42 jours d'accueil, soit en moyenne de 37 à 38 enfants par jour.

Une progression très forte avec 249 journées en plus réalisées que l'été 2009 pour le même nombre de jour d'accueil.

Les activités ont été fortement appréciées. Elles étaient consacrées aux thèmes « Voyage à travers le Tibet, Le

Maroc, Le Pérou et La France » en été, et « le gabarier dans le futur proche, du moyen âge, au temps de l'Antiquité et de la Préhistoire » en août.

CENTRE DES ADOS



Pendant 34 jours d'ouvertures, 24 adolescents de 12 à 15 ans ont fréquenté le centre.

Pour 315 journées effectuées, ceci correspond à une moyenne de 10 ados par jours.

Les animations ont porté sur l'élaboration de bandes dessinées et la préparation des sorties et veillées très appréciées.

L'accueil d'un jeune ado atteint de trisomie 21 fut l'occasion de moments de véritables partages entre jeunes. La force et l'enthousiasme des jeunes ont vaincu les différences.

D'une façon générale, un bilan très positif grâce à l'implication des animateurs et des organisateurs. Un grand merci à eux tous.

*La co-présidente
Lisbeth CHATENOUD*



Une nouvelle année démarre et, à cette occasion, nous présentons le bilan des activités de 2010:

- La fête de la musique, organisée en partenariat avec le foyer culturel de Saint Chamassy, le samedi 19 juin, devait se tenir sous la halle d'Audrix. Les intempéries ont obligé les bénévoles à se réfugier dans la salle des fêtes de Saint Chamassy. L'ambiance n'en a pas souffert et chacun a pu apprécier les nombreuses interventions des différents interprètes. La fin de soirée fut soutenue par un groupe musical qui a guidé les danseurs jusqu'à très tard dans la nuit.

- L'association a participé, au sein du Comité des fêtes municipal d'Audrix, à la Fête du village qui s'est déroulée sur la place le dimanche 4 juillet. Les échos qui en sont revenus témoignent de l'enthousiasme des visiteurs et des participants, qui ont tous apprécié la place magnifiquement fleurie et la variété des jeux proposés.

- Le vide grenier qui s'étale sur la place du village a eu lieu, cette année, le dimanche 1^{er} Août. Ce changement de date a été imposé par la concurrence du vide grenier du Bugue qui a tardivement décidé de son calendrier, sans concertation avec les communes voisines. Malheureusement la pluie de la fin de matinée a obligé les organisateurs à replier les stands plus tôt que prévu.

- L'association a tenu le stand buvette, abrité par un nouveau chalet, tous les samedis de juillet et août. En plus de ce rôle, cette année, la gestion de la diminution des déchets, dans une démarche éco-citoyenne, a conduit les bénévoles présents à organiser la mise en caution d'assiettes, verres et couverts et un service de lavage. La fréquentation fut importante, aidée, il est vrai, par une météo très clémente et une notoriété qui n'est plus à démontrer.

- L'accueil à la piscine a été pris en charge les samedis, dimanches et jours fériés de juillet et août. Le soleil, la qualité des prestations et la présence du nouveau diplômé maître nageur ont attiré de nombreux baigneurs.

- L'AAA a soutenu, cette année encore, le vélo-club Albuga qui encadre les enfants pour des randonnées VTT, par la mise en place et la tenue d'un stand de ravitaillement sur la commune de Campagne au lieu dit Les Egals. La pluie, au rendez-vous, n'a cependant pas découragé les nombreux participants qui ont pu s'abreuver et reprendre des forces avec quelques fruits et gâteaux mis à leur disposition.

Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale du lundi 22 novembre, le bureau directeur a été composé et enrichi comme suit :

Président : Eric-Marc VEYRENT
Vice-Président : Odet CONANGLE
Trésorière : Marie-Ange BASSANO
Trésorière adjointe : Nicole CONANGLE
Secrétaire : Bernadette FARINA
Secrétaire adjointe : Josiane HOLOGNE

Le calendrier des activités pour 2011

Noël : 12 décembre 2010
Fête des mères : repas du midi, le dimanche 29 mai 2011
Fête de la musique à ST CHAMASSY : le samedi 18 juin 2011 à partir de 19h00
Fête du village : 1^{er} dimanche de juillet (à confirmer)
Vide grenier : le dimanche 4 septembre 2011 toute la journée sur la place du village (responsable Odet Conangle)
Marchés nocturnes : tous les samedis, du 2 juillet au 27 août
Albuga vélo club : date inconnue à ce jour.
Cette année, l'AAA a créé une commission marché nocturne d'Audrix avec plusieurs référents responsables,

Jean-Paul Dubos, Stéphane Bounichou et Yann Vetgnaud tous les trois producteurs et exposants sur le marché d'Audrix.

Cette commission aura en charge toute l'organisation logistique, matérielle, administrative et financière. Elle s'appuiera, pour fonctionner, sur les structures de notre association qui était, déjà et de longue date, fortement impliquée dans cette animation. Le marché d'Audrix sort donc des marchés de Producteurs dirigés par la Chambre d'Agriculture et décide de voler de ces propres ailes. De fait, le nom devient «Marché nocturne d'Audrix». L'ensemble des acteurs souhaite conserver le niveau de qualité des produits, de l'accueil et de la démarche écocitoyenne et faire évoluer l'organisation avec tous les partenaires.

En cette nouvelle année, les bénévoles s'unissent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2011 et un bon millésime festif.

Le Président, Éric -Marc VEYRENT



MUSIQUE en PÉRIGORD

Le vingt deuxième Festival "Musique en Périgord" s'est déroulé du 27 juillet au 12 août 2010: une saison particulièrement faste pour "Musique en Périgord". Comme toujours, la diversité des styles était au rendez-vous.

Après les steel drums (instruments de percussions mélodiques) de Pan Express aux sonorités insolites sous la halle au Bugue, le concert Jeune Public, à Saint-Cyprien, offrait aux enfants et aux parents deux contes musicaux : les Contes de ma Mère l'Oye de Maurice Ravel et la Boîte à Joujoux de Claude Debussy, avec des musiciens de l'Orchestre Bordeaux Aquitaine, un spectacle couvert par France 3 Aquitaine ; près de 130 enfants des centres de loisirs du Pôle de l'Enfance "Enfants des deux Rivières" assistaient au spectacle.

Le village du Bournat, au Bugue, proposait ensuite une soirée cabaret à la fois comique et nostalgique consacrée aux chansons et saynètes de la Grande Guerre : le Chemin des Dames.

Un des points forts du festival fût sans conteste, le concert de la violoncelliste Ophélie Gaillard et de l'accordéoniste Pascal Contet dans l'église de Saint-Chamassy, deux artistes a priori bien éloignés l'un de l'autre, qui ont réussi une parfaite symbiose dans des domaines aussi variés que la musique baroque, la musique tzigane, le tango ou des créations contemporaines explorant les possibilités extrêmes des instruments.

Programme bien différent dans l'église de Campagne avec l'Ensemble Laudi et Lamenti qui proposait des œuvres de chant baroque italien et tchèque.

L'église de Tayac aux Eyzies, dévolue aux Musiques du Monde, a résonné des polyphonies corses de

l'Ensemble Barbara Furtuna : un extraordinaire équilibre des voix faisait de ce quatuor un instrument de musique unique dont la ferveur a fasciné l'auditoire tant dans le répertoire sacré que dans des créations originales.

Le gouffre de Proumeyssac offrait cette année son écrin de lumière à un groupe de jazz local : Opus 3 dont les sonorités résolument modernes ont conquis les nombreux auditeurs.

Une église archicomble pour le dernier concert proposé à Audrix par le quatuor Psophos : le point d'orgue du vingt deuxième festival a donné lieu à un véritable feu d'artifice musical : les quatuors de Haydn et de Mozart ont été présentés avec une élégance extrême, servie par l'acoustique exceptionnelle de l'église, mais c'est peut-être dans le quatuor Razumowski de Beethoven que l'émotion a été portée à son comble. Une ovation prolongée saluait cette remarquable interprétation. Après le concert, les artistes fleuris et applaudis de nouveau, sont venus se mêler à leurs auditeurs pour le traditionnel verre de l'amitié sous la halle. Le matin même, les membres de Psophos avaient répété devant les enfants du Centre de Loisirs des P'tits d'Hommes, une bonne initiation à la musique.

Au total, un festival varié dans lequel le public (les habitués de plus en plus nombreux comme les nouveaux spectateurs) a apprécié, avec une intensité d'écoute exceptionnelle, la qualité de la programmation. Les artistes, quant à eux, ont goûté la chaleur et la simplicité de l'accueil et du contact avec leur auditoire.

*Le Président,
Jean Claude LEVY*

Vie économique

Le saviez-vous?

A l'occasion à Noël, il est difficile de ne pas rechercher le beau sapin qui va abriter nos plus beaux cadeaux.

Voici quelques données illustrant le marché français du sapin de Noël naturel :

Le marché présente un chiffre d'affaire en constante croissance. En 2009, celui-ci a atteint 118 milliards d'euros avec 5,2 millions de sapins achetés. Sur les 22,4 % des foyers français qui ont acheté en sapin, 18,5 % d'entre eux l'ont choisi naturel et 3,9 % artificiel. Les variétés Nordmaner et l'Epicéa sont les plus

achetées. Le prix moyen du sapin est de l'ordre de 23 €. Les hypermarchés représentent 32 % des ventes contre 23 % pour les jardinerie. Enfin, poussé par les « attraits de la consommation », les consommateurs achètent leur sapin de plus en plus tôt.

Ainsi en 2009, 51% des sapins ont été achetés avant le 15 décembre.

Et vous, votre sapin était-il très beau cette année ?
« Mon beau sapin, ..., mon beau marché ... »

Sources : TNS Sofrès déc 2009
James CHATENOUD

Le bio: dynamique de développement, de l'agriculture, de l'économie et des territoires ?

En France, tous les chiffres caractérisant l'évolution de l'activité bio sont « au vert ».

Les produits bio attirent de plus en plus de consommateurs.

Des filières se construisent pour répondre à la demande

En quelques chiffres, voici les données décrivant ces tendances :

Un attrait certain :

Si en 2007 et 2008, 42 à 44 % des Français déclaraient avoir consommé au moins un produit biologique au moins une fois par mois, ils sont en 2009, plus de 46 %.

La valeur des ventes des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique progresse fortement. En 2009, elle a été estimée à plus de 3 milliards d'euros, alors qu'elle se situait en 2005 à 1,6 milliards d'euros.

Le présence du bio s'intensifie, surtout des les restaurants collectifs où les achats ont été multipliés par deux entre 2008 et 2009 avec une valeur de 44 millions d'euros.

Les professionnels du Bio sont de plus en plus importants. Cette progression accompagne l'évolution des surfaces agricoles en conversion Bio évaluée à + 86 %. Entre 2008 et 2009, le nombre total d'opérateur bio a augmenté de + 21 %. Ce sont ainsi 25 203 intervenants dans ce secteur : 16 446 producteurs, 6 352 préparateurs, 2 333 distributeurs et 172 importateurs.

Vers une dynamique de développement de l'agriculture bio :

En 2009, par rapport à 2008, le rythme d'engagement de nouveaux producteurs bio a plus que doublé.

En 2008, 13 298 producteurs cultivant selon le mode de production biologique ; en 2009 c'est une augmentation de 23,7 % en un an, pour atteindre le chiffre de 16 446 producteurs.

La part des exploitations bio dans le total des exploitations au plan national est estimée à 3,14 % avec des surfaces bio représentant 2,46 % de la surface agricole utile.

Plus précisément, en 2010, au cours des 7 premiers mois,

3 345 exploitations nouvellement engagées ont été enregistrées contre 397 cessations d'activité.

A fin juillet 2010, on comptait donc 19 594 exploitations. Le nombre est supérieur de 30% à celui de la même période en 2009.

Les exploitations sont très diversifiées : 37% cultivent en 2009 des céréales et/ou des oléoprotéagénos ; 38% produisent des fruits et/ou des légumes frais ; 18% ont des vignes ; 382 pratiquent l'élevage.

1 producteur bio sur 2 vend totalement ou partiellement sa production aux consommateurs.

12% des agriculteurs bio accueillent à la ferme des touristes et plus de 62 consacrent du temps à l'accueil sur leur ferme dans un cadre pédagogique.

Une dynamique qui s'étend à toutes les régions mais avec des zones plus denses :

Le nombre d'exploitations bio est supérieur à 1 000 dans 7 régions, qui rassemblent ainsi au total 67% des exploitations bio :

Rhône-Alpes : 1 919

Languedoc Roussillon : 1 785

Midi Pyrénées : 1 618

Provence Alpes Côte d'Azur : 1 520

Pays de la Loire : 1 437

Aquitaine : 1 411

Bretagne : 1 292

Avec 32% des terres bio en conversion, le Languedoc Roussillon est la région où la dynamique de conversion a été la plus forte au cours de ces 3 dernières années (devant l'Aquitaine et la Corse avec 27%).

Le nombre total d'opérateurs bio, y compris les producteurs, a dépassé les 25 000 au cours de l'année 2009.

Le développement de la consommation des produits :

Le marché de l'alimentation bio a atteint 1,9% du marché alimentaire total (1,1% en 2005). Le marché progresse de l'ordre de + 10% par de 1999 à 2005, tous secteurs de produits confondus. En 2006, cette croissance devient plus

importante ; entre 2008 et 2009, les achats par le consommateur final ont augmenté de 19%.

En 2009, 83% des ventes ont été réalisées via les grandes surfaces alimentaires et les magasins bio. 12% ont été effectuées directement du producteur au consommateur, et 5% par les artisans commerçants et magasins de vente de produits surgelés.

En 2009, 38% de la valeur des produits bio consommés en France proviennent d'un pays extérieur (produits exotiques, produits pour les lesquels la France n'a pas d'atout particulier, achats nécessités par manque de valeur...)

Les ventes de produits bio à l'extérieur de la France sont estimées à 190 millions d'euros en 2009 (fruits et légumes, vins, spécialité dont l'épicerie).

Un lien maintenant fort entre produits biologiques et restauration collective :

La loi dite « Grenelle 1 » a décidé d'introduire des produits biologiques dans la restauration collective avec un objectif de 20% de produits bio dans les commandes dépendant de l'Etat d'ici 2012.

Ainsi, les achats de produits bio en restauration collective ont doublé entre 2008 et 2009, pour atteindre la valeur de 92 millions d'euros.

Les perspectives d'évolutions sont très importante : 37% des restaurateurs, non acheteurs de produits bio début 2010, ont déclaré avoir l'intention d'introduire des produits

bio dans leurs menus d'ici 2012.

Avec 15 millions de Français prenant chaque jour un repas hors de leur domicile, dont la moitié en restauration collective, il est possible d'envisager l'évolution future.

En conclusion, le bio n'est pas une anecdote dans notre paysage en mode de consommateur. Son développement fait son chemin, de la parcelle à l'assiette.

Reste à appréhender la valeur du produit en matière de prix. Prix à payer à l'achat ; prix à régler à la consommation.

La chaîne de la valeur va sûrement évoluer pour donner le prix réel de son lancement et faciliter son accessibilité par la maîtrise de tous les opérateurs.

C'est le prochain défi au menu de toutes les perspectives futures et intérêts ou appétits qu'en découlent, sans tomber dans une « biomania » réductrice et non constructive.

A moins qu'il nous faille retrouver les siècles des lumières avec un certain Voltaire qui nous invitait à « cultiver notre jardin ».

A vos réflexions dans leur plus grande sagesse.

James CHATENOUD

Sources : Agence Bio (www.agencebio.org)

Mémoire de la commune

Que sont « nos » Alsaciens devenus?

Quand Régis Alix a préparé son article (voir n°42) sur les Alsaciens réfugiés, pendant la guerre, à Audrix et St Chamassy, j'ai été motivée à rechercher des traces. Peut être, aussi, à savoir ce qui restait de ce vécu, pour eux.

En 1939 et 1940, leur famille étant logée à Vic (St Chamassy), Paul Schamberger, 16 ans et Alfred, 14 ans venaient travailler « chez nous » à Bonnemort.

Par un réseau amical, je me suis retrouvée à Marckolseim (Haut-Rhin) chez André Levy.

Celui-ci, à la même époque, avec sa sœur Jacqueline montait du Bugue ou de la Terrasse, aider la famille Magne-Delcel (plus tard maison Pérusin). Très attaché à la région, et bien qu'âgé, il aime les échanges que permet le jumelage du Bugue avec sa ville.

Il m'a appris qu'Alfred était récemment décédé mais, j'ai pu me mettre en relation avec sa femme. Je lui ai dit comment allait paraître un article hommage aux réfugiés Alsaciens de nos communes et que je comptais le lui envoyer. Elle était très touchée, me disant qu'elle-même enfant était réfugiée avec ses parents à St Cirq.

Au retour, dans Marckolseim dévastée, leur maison avait été rasée « parce qu'elle cachait la vue sur la route ». Son père fatigué, anéanti en était mort.

Je demandai à Charlotte S. les coordonnées de son beau frère Paul. Elle me dit qu'il était très malade et je décidai de ne pas appeler.

Quelques temps après, sur le point d'adresser l'article de Monsieur Alix, avec une carte postale d'Audrix et une de St Chamassy, je repris contact avec la veuve d'Alfred. Elle m'apprit que Paul venait de mourir, à son tour.

Je pris alors mon courage pour appeler sa femme Louise. Si Alfred était restait en Alsace, Paul durablement affecté par son atroce situation de « Malgré lui » sur le front russe, à 18 ans avait décidé de quitter sa région.

« Trois guerres, ça suffit ! »

Il était devenu douanier à la frontière italienne et s'était fixé au Lavandou, d'où il était venu nous revoir dans les années soixante.

Mes deux correspondantes réagirent tout de suite à mon envoi avec émotion, disant que c'était important pour leurs enfants et petits enfants.

« Si votre père était encore là, il nous raconterait des choses qu'il ne nous a jamais dites » Charlotte a (pourquoi non ?) son accent alsacien quelques peu éloigné du nôtre, celui de Louise est joliment teinté de tonalités provençales. Avec l'une et l'autre, j'ai évoqué les

souvenirs gardés par la fillette de 6 ans, que j'étais alors. Paul, jeune homme blond et joyeux, brouette en main, descendant prestement dans la combe, pour arracher raves ou betteraves.

Paul qui à 16 ans, en décembre partit de nuit à bicyclette, au Bugue, chercher la sage-femme pour notre mère (notre père étant à la guerre).

Et, cette famille déracinée, si chaleureuse...

La grand-mère et une tante, nées dans la période allemande, n'avaient pas appris le français et se désolaient de ne pouvoir communiquer avec nous.

La tante tricota pour ma grand mère et moi-même, qui avions des engelures, des gants et des chaussons de lit en laine « burel » que je revois au détail près.

Louise me dit combien Paul faisait souvent référence à la

Dordogne, souhaitant toujours y retourner.

Il parlait m'assure t'elle encore, de l'accueil et ... de la nourriture.

A la fin de sa vie, cette année 2010 ; même « tête perdue », il l'évoquait, comme un des rares moments de sa vie, dont il se souvenait ... « Cet article l'aurait probablement touché ».

Enfin, la provençale d'adoption, profondément affectée par la mort toute récente de son mari, me raconta ses mérites et sa popularité au Lavandou. Puis elle ajouta : « Mais à Noël, comme d'habitude, je vais commander du foie gras à Sarlat ... pour toute la famille ».

Mémoire et fidélité.

Bonnemort novembre 2010

Andrée Teilhaud

Rencontre avec la Picharotte

Vous souvenez vous de la Jarlanque ? (voir « la Vie à Audrix » n°37 et n°40). Elle avait « sa pareille » : la Picharotte !

Si l'une habitait à Audrix, l'autre habitait La Virague (Saint Chamassy) mais, elle était la mère de Maurice, cultivateur à la Servantie (Audrix). Celui-ci était le père de Louis, époux de Madame Yvonne Lartigue, et d'Yvette, l'épouse de Jean Gauthier à Labatut.

J'ai retrouvé une « composition française » écrite par une élève du cours complémentaire du Bugue, au début des années cinquante.

J'espère qu'elle avait eu une bonne note, tant ce portrait est criant de vérité et bien dessiné !

Aujourd'hui, il témoigne d'une époque et d'une vie.

Janvier 2011

Andrée Teilhaud

Vous connaissez un vieux travailleur montrez que son aspect et son caractère ont été marqués par sa profession ou son métier.

Parmi tous les vieux travailleurs que je connais il y a une vieille que j'admire en particulier. Petite, voûtée, elle court comme un lutin à travers les champs son visage bronzé et ridé sourit toujours malicieusement. Ses petits yeux noirs pétillent, et lorsqu'on lui demande « ça va bien, Picharotte » elle répond en patois « mes quatre vingt cinq ans », la « frotte » et le petit verre de vin s'accordent mieux que jamais ». Ses mains noircies crevassées, bosselées par le manche de la pioche et tous les travaux des champs sont encore agiles. Ses jambes courtes sont légèrement arquées par le travail et le poids des ans et malgré cela, elles arpentent les coteaux et les talus et courent dans les descentes. Une coiffe périgourdine de satin noir recouvre un petit « chignon » blanc. Cette brave vieille est d'une incroyable gaieté toujours plaisante, elle se fait une joie de chanter quelques vieilles romances de danser la bourrée ou la polka et alors ses petits pieds s'agitent follement sous son jupon « taftaf » noir. Elle vous parle aussi bien de la mode en son temps que de l'agriculture : la façon dont elle surelle ou dont elle moissonne. Elle dit d'un air moqueur : « Pour les moissons on ne voit que des sortes de tanks dans les champs et moi je coupe avec ma faucille c'est bien plus facile qu'avec cette machine qui ronfle sans cesse » elle parle avec les vieux du pays de la façon de travailler en leur temps. « Hélas ! ce moderne va rendre tout le peuple fou ! De notre temps ... Ah ! ... qu'il était beau notre temps ». Elle dit d'une voix grave et sûre « si le roitelet siffle d'une voix rauque au printemps, l'été sera humide ». Le soir au crépuscule elle s'assoit dans un pré ou au bord d'un chemin et regarde si le brouillard s'élève et cache le soleil, alors c'est qu'il gèlera le lendemain.

Et « c'est sûr » nous dit-elle « Je suis assez vieille pour en avoir l'expérience ».

Et son meilleur plaisir est de parcourir les champs en friche pour y chercher les truffes, à la saison, car elle connaît tous les coins, et elle aime assez dire de sa voix malicieuse combien elle est fière de son « sang périgourdin ».

Annette Carrier 13 ans

Revue de presse

26 juillet 2010 06h00

Tambours d'acier, festival bien lancé



Le Pan Express inaugurerait l'édition 2010 de Musique en Périgord. PHOTO DR

À l'image de ces dernières années, le festival Musique en Périgord lancera ses premiers accords sous la nouvelle halle du Bugue, demain à 18 heures, pour inaugurer sa 22^e édition, avec un concert apéritif gratuit destiné à tous les publics. Au programme, le Pan Express Steel Band, dirigé par Michel Le Meur, pour un début de soirée très rythmé sur des barils étirés avec précision afin d'obtenir des notes aiguës et graves, disposés dans la logique acoustique des sons. Entrée libre, renseignements au 05 53 30 36 09.

2 août 2010 06h00 | Par Titia Carrizey-Jasick

Un duo détonnant



La violoncelliste Ophélie Gaillard et l'accordéoniste Pascal Contet seront en concert ce soir en l'église, dans le cadre du festival Musique en Périgord. Leur collaboration remonte à 2004, à l'occasion de la création du spectacle « Clair Obscur », fruit de la rencontre du duo avec la danseuse et chorégraphe Xin Jing. Depuis, le répertoire des deux musiciens s'est développé autour de pièces originales pour violoncelle et accordéon.

Élue en 2003 « révélation soliste instrumentale » aux Victoires de la musique, Ophélie Gaillard détenait déjà trois premiers prix au Conservatoire national supérieur de Paris et se produit en récital dans les salles les plus prestigieuses en défendant le répertoire solo du violoncelle, des suites de Bach jusqu'à la création contemporaine. Victoire de la musique classique en 2007, Pascal Contet suit un parcours musical jalonné de rencontres étonnantes et peu conventionnelles, par exemple avec la comédienne Marie-Christine Barrault depuis 2007 ou l'écrivain Marie Nimier. Pour le festival Musique en Périgord, tous deux joueront du Bach, Couperin, Gaubaudina, Cavanna, Léandre, Contet, Piazzolla et Poper.

Pratique. Festival Musique en Périgord : « De Bach à Piazzolla », ce soir à 21 heures en l'église de Saint-Chamassy. Places : 18 euros pour les adultes ; 9 euros pour les enfants et étudiants ; 15 euros et 7,50 € pour les adhérents. Possibilité d'abonnement : demi-tarif à partir du 3^e concert. Réservations à l'Office de tourisme de Saint-Cyprien au 05 53 30 36 09.

30 juillet 2010 06h00 | Par Titia Carrizey Jasick

L'Ami Bidasse au village du Bournat



Pierre Méchanick et les chansons de la Grande Guerre. PHOTO DR

De nouveau inscrit au sein de la programmation du festival Musique en Périgord, au titre des concerts associés, le village du Bournat au Bugue accueille ce soir une soirée cabaret avec les chansons de la Grande Guerre du « Chemin des Dames ».

Pierre Méchanick est premier prix d'opérette au Conservatoire national de musique de Paris, auteur dramatique et metteur en scène, créateur de « Avec l'ami Bidasse » au Divan du Monde en 2000.

Dîner-cabaret

Il interprétera ici en dîner-cabaret des troubades célèbres, écrites pour relever le moral des troupes et compenser les dissonances du canon. Rythmes entraînants, mélodies volubiles et parfois solennelles : c'est la musique au fusil avec « Suzon la Blanchisseuse » et « La Caissière du Grand Café », ou encore « La Prise du Moulin » et « La Polka du Rata » pour les moins connues.

Pierre Méchanick sera accompagné au piano par Sylvie Le Chevalier, cofondatrice de l'ensemble Arlequin (musique de chambre), et mis en scène par Laurent Lévy, qu'il connaît depuis la Sorbonne.

Pratique. Dîner-cabaret « Le Chemin des Dames », ce soir à 20 heures, au village du Bournat au Bugue. Tarifs : 30 euros pour les adultes et 15 euros pour les enfants. Renseignements et réservations au 05 53 08 41 99.

Contes de Perrault et grande musique



Les musiciens de l'orchestre d'Aquitaine ont été ovationnés par les enfants à l'issue du spectacle.
PHOTO TITIA CARRIZEY-JASICK

Alors qu'il entamait la première semaine de sa 22e édition, le Festival Musique en Périgord remplissait déjà jeudi 29 juillet l'une de ses plus belles missions : donner aux jeunes auditeurs le goût de la bonne musique.

130 enfants

Dans la matinée, près de 130 enfants des trois centres de loisirs de la communauté de communes Vallée Dordogne étaient ainsi conviés au grand foyer de Saint-Cyprien pour « leur » spectacle, donné par six musiciens de l'orchestre national de Bordeaux Aquitaine qu'accompagnait la conteuse Monia.

Au programme des petits mélomanes en devenir et leurs parents, les « Contes de ma Mère l'Oye » de Maurice Ravel et la « Boîte à Joujou » de Claude Debussy, deux récits d'après Perrault, détaillés par la flûte, la clarinette, le hautbois, le basson, le cor et la harpe, et ponctués par la gestique de la conteuse. Les plus petits ont été captivés par les histoires de la Belle au Bois dormant, du Petit Poucet, de l'Impératrice des Pagodes, etc. ou encore par la lutte que se livrent Polichinelle et le soldat de plomb pour les beaux yeux d'une poupée de porcelaine, tout en se laissant porter par la musique. Musique à laquelle même les adolescents ont d'ailleurs adhéré, en appréciant finalement des sonorités différentes de celles auxquelles les ont habitués leurs « standards » favoris.

3 août 2010 06h00 | Par Da

Musique en Périgord est bien lancé



L'inauguration de Musique en Périgord avec Pan Express Steel band et le steel drum. PHOTO DANIEL HEINEN

Mardi dernier, sous la halle du Bugue, c'était l'ouverture du 22e Festival de Musique en Périgord. Sept percussionnistes, sous la direction de Michel Le Meur, ont fait découvrir la musique des Caraïbes, mélangée à des airs de Brassens ou Nino Ferrer, arrangés par Pan Express Steel Band.

Ce groupe utilise le steel drum, un instrument de musique original inventé à la fin des années trente dans l'île de la Trinidad. Conçu à partir d'un bidon métallique, incurvé, martelé, ciselé, il est élaboré de façon artisanale.

Quand on l'écoute, on oublie qu'il s'agit de percussions.

4 août 2010 06h00 | Par Titia Carrizey-Jasick

Musique baroque en l'église



Alexander Muller, baryton et fondateur de Laudi & Lamenti.
PHOTO DR

Le festival Musique en Périgord poursuit son parcours musical dans les hauts lieux des vallées de la Vézère et de la Dordogne pour faire étape, demain à 21 heures, à l'église de Campagne avec l'ensemble Laudi & Lamenti.

Créée en 1997 en République Tchèque par Alexander Muller, directeur de chœur au Conservatoire national de Brno puis au Centre de musique baroque de Versailles et au Conservatoire de Paris, cette formation rassemblait à l'origine de jeunes chanteurs issus des Conservatoires de Prague et de Brno. Depuis son arrivée en France, Laudi & Lamenti interprète des œuvres de compositeurs tchèques tels que Tuma ou Zelenka, des cantates italiennes, des airs de cour français et contribue à faire redécouvrir les compositeurs vénitiens du XVIIe siècle, contemporains de Monteverdi et parfois injustement oubliés comme Giovanni Antonio Rigatti, maître de chapelle du patriarche de la cité des doges.

Après s'être produit dans le cadre du festival Musique au Cœur du marais, des Jeudis musicaux de la chapelle royale à Versailles ou encore des Musicales de Bagatelle, l'ensemble interprétera ici des œuvres de Frescobaldi, Lukacik, Monteverdi et Rigatti avec Alexander Muller (baryton), Stephen Collardelle (ténor), Léonard Mischler (basse) et Ilse Slovackova (basse continue).

Pratique. Musique en Périgord : chant baroque avec l'ensemble Laudi & Lamenti, demain à 21 heures en l'église de Campagne. Places : 18 euros adultes, 9 euros enfants et étudiants (15 et 7,50 € pour les adhérents). Possibilité d'abonnement : demi-tarif à partir du 3e concert. Réservations à l'Office de tourisme de Saint-Cyprien au 05 53 30 36 09.

Les P'tits d'Homme retournent au Moyen Âge



Les enfants du centre de loisirs ont visité le château de Castelnaud. PHOTO TITIA CARRIZEY-JASICK

Les enfants de la Communauté de communes Vallée-Dordogne qui fréquentent les centres de loisirs de l'association Enfants des Deux Rivières passent des journées passionnantes en multipliant les activités autour des thèmes choisis pour l'été. Répartis à Saint-Cyprien, au Coux-et-Bigaroque et à Audrix, ils sont environ 120 à bénéficier depuis début juillet chaque jour d'un programme riche de jeux, de rires et d'enseignements.

Petit tour d'horizon des vacances périgourdines en commençant par les P'tits d'Homme, dans leurs murs au bord de la piscine d'Audrix.

L'été médiéval

Outre les sorties ludiques habituelles, les enfants travaillent ici sur le Moyen Âge. Après une initiation historique et pratique, ils se sont rendus au château de Castelnaud et ont assisté au spectacle de fauconnerie du château des Milandes avant de fabriquer épées, écus, couronnes, etc. pour se replonger à l'époque médiévale et se transformer en chevaliers. Ce mois-ci, petits et grands poursuivent leurs découvertes pour aboutir à un grand projet de fin de centre : une balade contée programmée pour vendredi 27 août.

Les plus âgés ont inventé une histoire pour replacer Audrix aux siècles passés. Une histoire qui sera déclinée en plusieurs saynètes, jouées et chantées en costumes auprès des éléments du petit patrimoine bâti du village : lavoir, four à pain, etc.

août 2010 06h00 | Par T. C.-J.

Jazz en sous-sol



Le Trio Opus 3 jouera dans le gouffre de Proumeyssac. PHOTO DR

Comme chaque année, le gouffre de Proumeyssac s'associe au festival Musique en Périgord pour offrir son décor minéral à des accords variés. Demain, à 21 h 30, la grande scène de la cathédrale de cristal accueillera pour cette nouvelle édition le Trio Opus 3, qui fera résonner les grandes orgues de stalactites au rythme du jazz.

Formé il y a deux ans, Opus 3 réunit trois musiciens qui voulaient vivre une expérience musicale originale et aventureuse : Emilio Leroy (batterie et percussions), Jacques Boireau (contrebasse) et Cyril Prévost (saxophone). « Nous voulions d'abord nous dégager du carcan d'un jazz trop stéréotypé », explique le trio. « Ceci pour explorer de nouveaux horizons et emprunter les accents de cultures multiples : jazz bien sûr, mais aussi classique et musiques du monde. Les thèmes choisis, parfois de simples motifs mélodiques, deviennent ainsi pour nous autant de prétextes à des improvisations et des développements originaux. »

Pratique. Concert associé du festival Musique en Périgord, Trio Opus 3 : demain à 21 h 30 dans le gouffre de Proumeyssac à Audrix. Tarifs : 23 euros au premier rang, 20 euros au deuxième rang et 15 euros pour les enfants. Renseignements et réservations au 05 53 07 27 47.

7 août 2010 06h00 | Par Titia Carrizey-Jasick

Des polyphonies corses à l'église



Quatre voix venues de Corse seront en concert lundi. PHOTO DR

Comme c'est devenu la tradition, le festival Musique en Périgord a une nouvelle fois choisi l'église fortifiée de Tayac pour programmer son concert d'ouverture sur le monde. Si le Moyen-Orient tenait ces dernières années le haut de l'affiche, le voyage est pour cette édition moins lointain, mais tout aussi dépaysant, avec la venue de l'ensemble corse Barbara Furtuna.

Entièrement dévoué au chant polyphonique, ce groupe vocal masculin occupe la scène de l'Île de beauté depuis plus de vingt ans. André Dominici (bassu), Maxime Merlandi (seconda), Jean-Pierre Marchetti (terza) et Jean-Philippe (bassu et contracantu) entrelacent leurs voix dans un équilibre savamment orchestré, entre polyphonies traditionnelles sacrées et profanes, les créations et les adaptations, et enfin les reprises de vieux chants restés dans la mémoire collective. Barbara Furtuna témoigne ainsi d'un héritage culturel apporté par le Riacquistu des années 1970, tout en se projetant dans un avenir réaliste.

Pratique. Festival Musique en Périgord : polyphonies corses avec l'ensemble Barbara Furtuna, lundi 9 août à 21 heures, à l'église de Tayac, aux Eyzies. Places : 18 euros pour les adultes, 9 euros pour les enfants et les étudiants (15 et 7,50 € pour les adhérents). Possibilité d'abonnement : demi-tarif à partir du troisième concert. Réservations à l'Office de tourisme de Saint-Cyprien, au 05 53 30 36 09.

Un quatuor pour la fin du festival



Psophos a désigné « meilleure jeune formation à cordes d'Europe » par le « Times » en août 2007. PHOTO DR

Le festival Musique en Périgord baissera demain soir le rideau de sa 22e édition à Audrix, avec de la musique de chambre. Pour ce concert de clôture, il a été fait appel au quatuor Psophos, déclaré « meilleure jeune formation à cordes d'Europe » par le « Times » en août 2007, il est vrai largement consacré sur le vieux continent et bien au-delà au cours de cette dernière décennie.

Victoires de la musique

Créé en 1997 au Conservatoire national supérieur de musique de danse de Lyon, Psophos (« événement sonore » en grec) est en effet lauréat des concours internationaux d'Osaka, Vittorio Gui de Florence, de Londres, et s'est propulsé sur le devant des scènes les plus prestigieuses de la planète dès 2001. Premier quatuor français sélectionné de l'emblématique « New generation artists » de la radio BBC 3 à Londres et nommé en janvier 2005 aux Victoires de la musique, l'ensemble se produit très régulièrement dans de grandes salles, à l'image du Concertgebouw d'Amsterdam, de la Cité de la musique à Paris, le Mozarteum de Salzbourg, etc. Il est invité dans les festivals les plus réputés, parmi lesquels récemment le City of London Festival, les Folles Journées (Nantes, Paris, Lisbonne), Musica à Strasbourg, l'Orlando festival en Hollande et encore le festival Radio-France de Montpellier.

Composé d'Éric Lacrouts et Bleuenn Le Maître (violons), Cécile Grassi (alto) et Eve-Marie Caravassilis (violoncelle), Psophos devrait donner la mesure de son talent à Audrix dans le Quatuor en fa majeur op. 77 n°2, de Joseph Haydn, le Quatuor en sol majeur K 387 de Wolfgang Amadeus Mozart et le Quatuor en fa majeur op. 59 n°1 « Razumovsky » de Ludwig van Beethoven.

Pratique. Concert de clôture du festival Musique en Périgord avec le quatuor Psophos : demain à 21 heures à l'église d'Audrix. Places : 18 euros pour les adultes, 9 euros enfants et étudiants (15 et 7,50 € pour les adhérents). Réservations à l'Office de tourisme de Saint-Cyprien au 05 53 30 36 09.

Les Gabariers à travers le temps



Les enfants du centre de loisirs à leur sortie du labyrinthe de l'Ermite. PHOTO T. C.-J.

Troisième rencontre avec les petits vacanciers de la Communauté de communes de la vallée de la Dordogne avec une incursion chez les Gabariers du Coux, où s'égayent chaque jour les enfants à partir de 3 ans. Comme leurs homologues d'Audrix et de Saint-Cyprien, avec lesquels ils sont réunis sous la bannière des « Enfants des Deux Rivières », les Gabariers suivent cet été un fil rouge mêlant les deux thèmes développés dans les autres centres.

Voyage dans le passé

Ainsi, outre les sorties sur la plage surveillée du Coux, aux étangs du Bos, au labyrinthe de l'Ermite ou encore au moulin de la Rouzique, les enfants du Coux ont parcouru en juillet le Maroc, le Tibet, le Pérou et la France. Us et coutumes, culture, expressions artistiques d'ailleurs et d'ici ont présidé ainsi aux activités.

Depuis début août, les Gabariers partent à l'aventure à travers le temps. Partis d'un futur proche, ils arriveront avant la rentrée à la préhistoire après avoir visité le Moyen Âge puis l'Antiquité. L'éco-citoyenneté avec le tri sélectif et la plantation de graines à observer et à manger, la construction d'un château fort, une initiation à la gastronomie médiévale et une excursion au parc archéologique de Beynac sont au programme. Mais il y aura aussi des séances d'archéologie expérimentale autour d'une grande question : à quoi pouvaient bien jouer les enfants du paléolithique ? Peut-être au lancer d'os, à la pétanque avec des galets ramassés sur les rives de la Dordogne... Sur ce sujet, les petits Périgourdiens ne manqueront sûrement pas d'imagination.

Sur la piste des sorcières



Les grands ont transformé le centre en horrible manoir. PHOTO T. C.-J.

Les enfants du centre de loisirs les P'tits d'Hommes ont bien été occupés cette semaine. Leur première mission consistait à transformer les espaces ordinaires en « manoir des P'tits Fant Homs » avec toiles d'araignées, citrouilles de Halloween et autres horribles décorations pour vivre ces journées de congés aux couleurs de la fête d'automne. Une fête qui donne également les alibis nécessaires à l'organisation de grands jeux au centre audriquois, notamment un jeu de piste géant « sur la trace des trois sorcières ».

Avant l'arrivée des petits vacanciers, les sorcières ont volé tous les bonbons que les habitants du village avaient préparés pour les enfants. En résolvant toutes les énigmes du défi lancé par ces dernières, les P'tits d'Hommes sont parvenus chaque jour à se rapprocher du trésor sucré, pour le découvrir avant la fin de la semaine. Ainsi réconfortés, tous ont pu poursuivre leur programme d'animation avec, entre autres, une journée parcours dans les arbres à Carsac, en attendant, mardi, une sortie au cinéma.

Le bon bilan de Musique en Périgord



Pour le final, le quatuor Psophos a donné un concert en l'église d'Audrix. PHOTO TITIA CARRIZEY-JASICK

En s'inscrivant une nouvelle fois dans la diversité, les organisateurs du festival Musique en Périgord, qui s'est achevé jeudi 12 août, tirent un bilan satisfaisant de l'édition 2010. « Cette saison se sera révélée particulièrement faste, confirme Jean-Claude Lévy, président de l'événement. La variété des styles proposée au fil des concerts, une intensité d'écoute exceptionnelle et la qualité de la programmation ont de toute évidence été très appréciées par les habitués comme par les nouveaux spectateurs, tous de plus en plus nombreux. Les artistes ont, quant à eux, goûté la simplicité et la chaleur de l'accueil ainsi que le contact avec leur public. La fréquentation de cet été, en nette hausse, vient d'ailleurs prouver sa fidélisation. » Ponctué de moments forts, ce dernier cru a pris toute sa mesure dans des églises bénéficiant pour l'occasion d'un éclairage propre à transcender les émotions musicales, ou encore dans des sites adaptés à des spectacles enlevés, à l'image du village du Bournat au Bugue ou encore du gouffre de Proumeyssac.

Un final en feu d'artifice

Passé successivement de l'écho des steel drums aux polyphonies corses mais aussi par le jazz, le chant baroque tchèque et italien ou encore les chansons de la Grande Guerre, le public a par ailleurs largement plébiscité le concert symbiotique de la violoncelliste Ophélie Gaillard et de l'accordéoniste Pascal Contet avant de réserver un triomphe au quatuor Psophos pour un dernier rendez-vous ponctué d'un feu d'artifice.

Après avoir su convaincre les enfants - comme l'avaient fait la semaine précédente les musiciens de l'orchestre de Bordeaux - de l'accessibilité de la musique classique à toutes les oreilles durant les répétitions de l'après-midi, les interprètes de Psophos se sont produits dans une église d'Audrix archicomble, pour donner à ce 22e festival Musique en Périgord la plus belle des notes finales.



Avec les amis de Brikabrak

Maurice Moncozet, digne héritier des troubadours médiévaux.

PHOTO TITIA CARRIZEY-JASICK

Si l'association Point-Org, organisatrice du festival Brikabrak et à la tête de la promotion culturelle en terme de spectacle vivant en milieu rural, doutait de la fidélité de ses inconditionnels, elle pouvait afficher, samedi, de nouvelles certitudes.

Plus de 140 spectateurs avaient répondu, samedi, présent à l'invitation d'une soirée de soutien à la programmation attractive, mise en scène dans la salle du gouffre de Proumeyssac. Le lever de rideau était précédé d'une réunion amicale rassemblant les partenaires institutionnels et privés d'un événement qui se développe désormais sur toute l'année, avec des spectacles ponctuels dans les villages des vallées de la Vézère et de la Dordogne à l'intention des scolaires et pour tout public.

Rendez-vous au printemps

Jusqu'à minuit passé, les participants auront ainsi assisté à une représentation surprise, émaillée de découvertes à l'image de la prestation soul de Peyodelo ou encore de la transition occitane faite entre Maurice Moncozet, digne héritier des troubadours médiévaux, et les fondateurs de Peiraguda, Jean Bonnefon et Patrick Salinié.

« La réussite de cette soirée va nous permettre de boucler le budget 2010 », apprécie Philippe Mathiaut, directeur artistique de Brikabrak. L'élaboration du festival, qui aura lieu du 6 au 12 juin 2011, est en bonne voie.

Mais, en attendant, et en dehors des séances de spectacles réservées aux enfants des écoles et des collèges, le programme se poursuivra dès le printemps. Le 13 mars, au Bugue, une représentation jeune public orchestrée par Yonathan Avishai sera donnée dans le cadre du Printemps des poètes. Pour continuer, le 2 avril, Peyodelo et Eskelina donneront un concert à Journiac et, le 18 mai, il y aura du théâtre à Saint-Chamassy avec la compagnie des Mots.

Le football départemental au fond du gouffre



Le tirage au sort des coupes de Dordogne a eu lieu dans le gouffre de Proumeyssac. PHOTO T. C. J.

Lundi, à 18 heures, les responsables du District de football de la Dordogne et des représentants des clubs du département se sont retrouvés sous terre, au fond du gouffre de Proumeyssac, pour procéder au tirage des oppositions des coupes de Dordogne, du District et intersport pour les matches inscrits au programme du dimanche suivant.

« Un lieu tout à fait original et moins institutionnel qu'à l'accoutumée, a reconnu devant les grandes orgues de la cathédrale de cristal Patrick Mattenet, le président départemental. Cela pourrait bien donner des idées aux responsables des échelons supérieurs, pourquoi pas jusqu'à celui de la Coupe de France ? »

Une première

Ce rendez-vous sportif était une initiative de Louis Prigent et Jean-Claude Hervé, présidents du club de Limeuil. C'était une première pour le gouffre, où des concerts, conférences, expositions, démonstrations de spéléologie, etc. peuvent être organisés. Se félicitant de cette nouvelle manifestation, Alain Francès, le directeur du site, a participé au tirage au sort en compagnie de Patrick Mattenet et d'Éric Lacour, président de la commission des coupes.

27 décembre 2010 06h00 | Par Titia Carrizay-Jasick

Le Père Noël des stalactites

Les enfants pourront fêter Noël jusqu'au 31 décembre au gouffre de Proumeyssac.

La magie de Noël se poursuit au milieu des concrétions.
PHOTO T. C.-J.



Comme chaque année, au lendemain de Noël, le bonhomme en rouge achève sa tournée sur les hauteurs d'Audrix, au gouffre de Proumeyssac. Il est arrivé hier et restera une semaine. L'après-midi, il descend dans les entrailles de la Terre et ajoute une dimension magique à la féerie minérale du gouffre, comme il le fait depuis plus d'un siècle.

Et cette année, la neige couvrant les champs et les sous-bois des alentours lui a permis d'accéder avec son traîneau jusqu'à l'entrée naturelle du site. « Je ne me souviens plus très bien, mais il me semble que ceci ne s'était pas produit depuis 2001, confiait-il à son arrivée. Cette année-là, les parents avaient dû laisser leurs voitures en bas de la côte afin que les petits puissent venir me rejoindre à pied, en trotinant comme des petits lutins. » Et aux curieux qui lui demandent s'il n'est pas trop fatigué, le Père Noël répond en souriant : « Proumeyssac est d'accès facile : la descente se fait en nacelle, dans une cheminée impeccable. La température se maintient à 14°, l'équipe du site est sympathique et je rencontre toujours des petits Périgourdins émerveillés. Finalement, c'est plutôt reposant. »

Des cadeaux scintillants

Au chapitre de l'émerveillement, les jeunes visiteurs ne sont pas en reste. Au bout du tunnel, un univers de lumière les attend. Les grandes fontaines se dévoilent sous les notes d'une musique appropriée. Lentement, devant les grandes orgues de stalactites, le Père Noël s'avance. En ces instants, les pupilles des enfants scintillent autant que les étoiles de calcite ornant les grandes draperies des parois ! Les quelques mots qu'ils échangent alors avec leur idole resteront sans nul doute gravés jusqu'aux prochaines fêtes.

Un moment immortalisé sous les flashes exceptionnellement autorisés des parents. Avec une surprise, concrétisée cette année sous la forme d'un hérisson des cavernes, scintillant lui aussi de mille feux.

Le Père Noël au gouffre de Proumeyssac : tous les jours jusqu'au vendredi 31 décembre à 15 et 16 heures. Tarifs : 8,60 € pour les adultes, 5,80 € pour les enfants et gratuit jusqu'à 4 ans. Renseignements au 05 53 07 27 47 ou sur le site Internet www.gouffre-proumeyssac.com

Libres propos

Deux mois à la rencontre de Madagascar

Au terme de ma licence de commerce, j'ai décidé de faire une mission humanitaire. Après mûre réflexion, j'ai ciblé comme pays Madagascar. Cette grande île au sud du continent Africain est d'une très grande pauvreté. J'ai trouvé via le réseau Internet, l'association ADDAM qui envoie des volontaires pour enseigner le français aux malgaches. Avec mon copain, nous sommes donc partis deux mois (octobre et novembre).

Notre voyage s'est déroulé en trois parties. Nous sommes restés 3 semaines à Antananarivo (la capitale) dans l'école Bambins Brillants. L'arrivée dans cette ville est complètement dépaysante. La ville est entourée de 12 collines, où se trouvent les habitations, et au milieu on peut voir les rizières. Les malgaches sont peut-être pauvres mais ils ne meurent pas de faim. Les égouts sont à ciel ouvert, et comme il n'y a pas de poubelles, les déchets sont jetés dans la rivière. Dans cette même rivière, on se lave ainsi que le linge. C'est ce qui m'a le plus choqué, ce sont ces montagnes d'ordures et ce manque d'hygiène. Contrairement à ce que nous pensions, il faisait 15°C à Antananarivo. Nous avons été accueillis par la directrice de l'école et nous avons logé chez elle. Bien sûr il a fallu se laver à l'eau du puits et aller faire nos besoins dans un trou au fond de la cour. Nous avons enseigné à des élèves de la maternelle au CE2. Comme le gouvernement de Madagascar n'a pas donné de programmes scolaires préétablis, les enseignants se basent sur les anciens cahiers de l'éducation nationale française. En premier lieu, je me suis posé la question de l'intérêt d'apprendre le français alors que tout le monde parle Malgache. La réponse nous est apparue sur place ; l'administration demeurant en français, chaque personne qui veut évoluer à Madagascar se doit de parler en français. Malheureusement tout le monde ne parle pas bien le français et en particulier les maîtresses. Elles ont mal appris le français, et donc elles se retrouvent avec beaucoup de lacunes pour enseigner. Par exemple, mon première cour a été sur l'histoire des gaulois à la classe de CE2. Je commence donc en disant que c'était il y a bien plus de 2000 ans ... La maîtresse qui a un bac+3 en économie, m'interrompt et s'exclame : « ah bon ? Mais la gaule ça n'existe pas ? Astérix et Obélix sont morts ?? ». Là j'ai réalisé que le niveau d'enseignement et donc des élèves était bas et qu'il y aurait du boulot. Nous avons alors secondé les maîtresses dans leurs classes et corrigé toute la base des cours. Les enfants étaient heureux de jouer et d'apprendre avec nous. Les maîtresses et la directrice sont devenues de véritables amies.

Puis nous avons du changer d'endroit, nous sommes allés dans un petit village de campagne à proximité



d'Antananarivo afin d'enseigner à l'école du CBA. Dans ce village, personne ne parlait français, ni les habitants ni les maîtresses. Or celles-ci enseignaient quand même cette langue sans la comprendre. Là nous avons senti la pauvreté, les maisons étaient toutes en ruine, mais au milieu trônait une superbe église. Les habitants sont tous pentecôtistes et surtout ils sont tous très croyants. La messe dure de 8h à 18h le dimanche sans coupure. Les gens sont en transe dedans. Cette église nous semble maintenir toute la population dans une profonde ignorance. Comme nous ne pouvions pas enseigner aux élèves, nous avons décidé de créer un programme scolaire aux maîtresses, mais le pasteur a refusé cette aide sans nous donner la moindre explication valable. Puisque nous ne pouvions apporter aucune aide, nous avons décidé de quitter, au bout d'une semaine, ce village aux mœurs difficiles freinant l'évolution de la connaissance.

Nous avons décidé de continuer notre périple en direction de Mahajanga (au Nord de l'île) après 13h de Taxi-brousse. Les paysages que nous avons traversés étaient désertiques, et brûlés. Car les malgaches pratiquent la technique du brulis pour leurs cultures. Quand nous sommes arrivés dans cette nouvelle ville, il a fallu enlever nos pulls car la température était en moyenne de 36°C. Nous avons été accueillis par un secrétaire du ministère de l'agriculture. Ici, nous pouvions sortir sereinement dans la rue, contrairement à Antananarivo où il n'est pas sûr de se balader seul pour un Vazaha (un blanc, un étranger ...). Nous donnions des cours le matin à deux écoles différentes, là encore le niveau était encore plus bas qu'à la première école, mais au moins les maîtresses parlaient le français. Nous nous sommes faits pleins de contacts en nous mélangeant à la population. Nous avons pu sortir dans des soirées dansantes. Car là-bas il faut savoir danser. Cet endroit était vraiment magique, il y avait la plage, mais attention elle n'était pas paradisiaque car très polluée. Le seul défaut de ce lieu c'est qu'il y a beaucoup de tourisme sexuel, et nous avons quelques fois hontes de voir essentiellement des français se comporter de cette façon. Nous sommes restés à ce rythme là durant 1 mois. Puis nous avons du repartir à Antananarivo pour prendre notre

envol en direction de la France.

Jamais je n'oublierai cette expérience. J'ai pu réaliser que nos besoins français étaient disproportionnés face à nos véritables besoins. De plus, j'ai aimé (même si au début ça n'a pas été facile) le côté « mou » des malgaches ; occidentaux, nous vivons trop vite, nous ne profitons pas

de chaque instant et nous passons à côté de pleins de petites choses de la vie. Je sais maintenant que je ne veux pas vivre comme une occidentale, ni comme une malgache, mais dans un juste milieu entre ces deux modes de vie.

Cécilia CHATENOUD

Besoin de transparence

Réseau directeur, sites d'informations et de révélation, l'univers communicant nous délivre son flot d'images et de données pour un monde plus blanc que blanc, un monde de transparence aux yeux de tous.

Et voilà en pâture le cortège de vérité pour abreuver la soif d'un public qui doit tout savoir ou savoir tout, sur tout ce qui se passe. Ne rien cacher, tout dévoiler car ne rien dire, c'est s'offrir comme suspect n°1, homme à bannir du champ de la vision collective à un savoir ouvert.

Au-delà du questionnement sur si on peut tout dire de tout, sur les informations qui mériteraient d'être contrôlées en leurs divulgations seraient lourds de conséquences, on pourrait juste s'interroger très simplement sur cette quête de la transparence.

S'offrir, son visage, sa personnalité, soit petit ou grand soit aux yeux de tous sur la toile étirée dans toutes dimensions de l'espace planète, devenant un écran où vont défiler les pages d'une vie. Et d'un simple clic, c'est l'accès sur les nouveaux né, sous protection, une pénétration sur la vie privée devenu publique.

Un sentiment de gêne, une impression que cet espoir peut s'ouvrir à un voyeurisme dérangeant, malsain, malgré toutes les possibilités offertes pour la correction à ce monde ouvert.

Les vrais faux amis tremblés en guettant comme un jeu une histoire dévoilée.

Dans cette avancée, comme toute période d'adaptation, de nouveaux repères vont devoir s'établir. Des règles, nombreux accords, sont à définir pour préserver la liberté d'un besoin de savoir qui nécessitera un besoin d'une capacité de compréhension indispensable.

James CHATENOUD

Le reste de ma vie

« Demain est le premier jour du reste de ma vie »
Cette phrase, entendue par hasard,
a pris d'assaut ma tête
Et, sans aucun égard,
a bousculé mes sens,
Moi, immobile, minuscule,
face au reste de ma vie.
C'est la panique ! Je sens l'urgence ...

Le reste de ma vie !
Je pourrai la laisser couler
lâchement, devant ma télé
à râler comme un bon français,
à écouter la vieillesse s'installer,
oublier le monde et me laisser couler...

Combien de temps ? Pas de réponse.
Aucun indice, aucun échéancier.
Encore huit jours ? ou quelques décennies ?
Alors, si c'est ainsi,
A l'aube du premier jour du reste de ma vie,
les galères du passé quitteront mon esprit,
gardant précieusement quelques heures bénies.

Et j'irai dire à ceux que j'aime
Que je les aime, et que leur compagnie
m'entoure de douceur

J'avancerai ainsi, sans plus regarder l'heure
En délaissant ceux qui n'aiment pas le bonheur
Faisant toutes ces chose qui me tiennent à cœur.
Et le temps passera ; le devoir accompli
sereinement j'irai vers le dernier jour
Du reste de ma vie.

Bernadette FARINA

Un ... Semi ... Habitat (!) de Gravard, mélomane et musicien, nous fait part de ses joies de l'automne par le truchement de son double: « Pépé Jules »

Andrée Teilhaud, décembre 2010

LE BEL AUTOMNE DE PÉPÉ JULES

Pépé Jules a la vie belle
Il a ramassé des châtaignes et croqué des noix fraîches
Il a écouté le brame du cerf dans la nuit tombante
Sonnerie de bronze si grave
Qu'à côté son tuba n'est guère plus qu'un piccolo
Il a vu passer dans l'or du couchant
Les grues bavardes
V majuscule en route vers le grand sud
Signe d'une hiver précoce
Pépé Jules va mettre son cache nez
Et en attendant, il vous serre la cuillère

Contes et rimes

L'ÉCOLE

L'école de maman (1932-1939)

L'école, au fil des jours, aura rythmé ma vie.
Je n'avais pas trois ans, qu'un livre devant moi,
Pour faire comme maman je me disais : « je lis ! ».
Assurément, mon cousin n'était pas le roi !

Puis, vint le temps sérieux de ne plus faire semblant.
Devant le « b-a-ba » des tableaux de lecture,
Démodés aujourd'hui, -a-t-on fait mieux pourtant ?-
J'apprenais de ma langue les mots et l'écriture.

Ô combien je l'aimais l'école de maman
Dans sa bonne odeur d'encre, son brouhaha léger
De fillettes confiantes s'agitant sur leur banc,
Qui pointaient leur savoir au bout des doigts levés !

Quand vit dans ma mémoire ma classe d'autrefois,
Me vient la nostalgie de ces années sereines
Où nous n'étions qu'enfants, où le maître avec foi
Transmettait son savoir et les valeurs humaines.

Je garde au fond de moi ce merveilleux royaume
Où ma douce maman fut maîtresse d'école.
Intouchable refuge, j'y puise comme un baume,
Quand de ma vie parfois l'espérance s'envole.

Mon école (1948-1980)

Vingt-et-un ans à peine, à partir d'aujourd'hui
Mon devoir est celui d'éduquer des enfants.
C'est étrange, mon angoisse à présent s'évanouit,
Pour faire place au bonheur de vivre ces instants.
Premier jour de rentrée : elle est là devant moi

Cette petite troupe de garçonnet anxieux.
Une attente... un regard, des regards et je vois
Un sourire, des sourires, non, ce n'est pas un jeu...

Dans ce premier échange, impalpable et discret,
Passent le don du maître et la joie des enfants.
Cette année fut heureuse, j'eus ce que j'espérais:
Mes bambins savaient lire, tout heureux d'être
« grands ».

Puis, d'année en année, à tant de jeunes vies,
J'ai donné de moi-(même, leur traçant un chemin,
Transmettant à mon tour ce qu'on m'avait appris.
Quelle ronde d'élèves s'ils se donnaient la main !
!
Quelques-uns s'en détachent, bien typés, différents,
Déjà calmes ou frondeurs, ouverts ou mystérieux.
J'aimerais vous livrer ce portrait amusant
De l'un d'eux qui déjà n'avait pas froid aux yeux.

Jour de rentrée, Dany, perché sur ses trois ans,
Congédie sa maman, d'un geste sans réplique,
En proclamant : « J'me débrouill'rai tout seul, va-t-
en ! ».
Je vous dis « débrouill'rai », c'est presque poétique !

Certes, ma vie aujourd'hui est privée de décor,
J'ai si mal, et pourtant dans cet univers clos,
M'arrive quelquefois la chaleur du dehors
Dans un baiser joyeux ou la douceur d'un mot.

Je suis presque comblée quand ces chaudes paroles
Et ces gestes sincères me viennent de celles et ceux
Que j'ai connus jadis, bambins dans mon école
Et qui, sans le savoir, m'offrent un coin de ciel bleu.

Aujourd'hui et demain

Je serai très discrète sur l'école d'aujourd'hui
Car je ne la vis plus, je l'écoute, elle a mal ;
Elle a perdu, c'est vrai, tant de précieux appuis :
Conscience, civisme, rigueur, en un mot la morale.

J'essaie d'imaginer l'école de demain :
Discipline consentie, laxisme abandonné,
Savoir écouter l'autre et lui tendre la main,
Dans le bonheur d'apprendre et dans la joie d'aimer.

Simone-Amélie Boinot
(tante de Fabienne Lamaud)
Extrait de "Poèmes de l'ombre"
Premier recueil
Décembre 1996

Récréation

Un type meurt sur la frontière franco-allemande.



Quand il arrive au ciel pour le jugement dernier, Saint Pierre lui dit:

Bon votre vie sur terre, pas terrible, quelques adultères, pas souvent à la messe, des blasphèmes, etc etc.....

Je ne peux pas vous faire entrer au paradis, mais comme vous n'avez rien commis de grave, et que vous êtes mort sur la frontière, je vous laisse le choix entre l'enfer allemand et l'enfer français.

Mais Saint Pierre, je ne connais ni l'un ni l'autre, pourriez vous m'en dire un peu plus SVP ?

Et bien, dans l'enfer allemand, on vous met dans une grande marmite pleine de purin, des petits gnomes très très vilains qui sentent mauvais mettent des bûches sous la marmite, un dragon vient allumer les bûches et vous cuisez toute la journée. Et c'est tous les jours pareil !

Et l'enfer français ?

Et bien, dans l'enfer français, on vous met dans une grande marmite pleine de purin, des petits gnomes très très vilains qui sentent mauvais mettent des bûches sous la marmite, un dragon vient allumer les bûches et vous cuisez toute la journée. Et c'est tous les jours pareil !

Mais, si vous voulez un bon conseil, je serais vous, je choisirais l'enfer français.

Mais, Saint Pierre c'est exactement la même chose !!!!!!!
Non non, pas du tout ! Car dans l'enfer français, un jour les gnomes sont en grève, un jour on n'a pas livré les bûches, un jour le dragon est en RTT, un jour il est en congé maladie un jour il ne trouve plus la marmite, un jour on n'a pas commandé le purin.



C'est un p'tit qui fait son baptême de l'air :

- Dites Monsieur, c'est quoi là en bas - Ça, c'est la route.

- Et les trucs verts qui bougent ?> - Ça, c'est des feuilles d'arbre...

- Et les trucs jaunes ?

- Alors là, ça dépend, si ça bouge, c'est des tournesols, et si ça bouge pas c'est la D.D.E..

Un gars est dans une DDE complètement envahie de souris, notamment son bureau. Il fait passer un dératiseur qui, après avoir fait le tour de la question, lui dit

- Je vais vous laisser un chat pour quelque temps. Ce sera plus simple.

Le chat est donc laissé pour quelques jours dans le bâtiment et, très vite, on ne voit plus aucune souris.

Le fonctionnaire, très content des services du chat, demande au dératiseur s'il peut l'adopter définitivement. Comme le dératiseur est d'accord, le chat reste dans les locaux.

Quelques mois plus tard, les souris font leur réapparition dans le bâtiment...

Le gars rappelle le dératiseur et lui demande ce qui a pu se passer.

Le dératiseur répond :

- C'est le chat... Maintenant qu'il est titularisé..



Celle là , je vous la recommande.... mort de rire....

Une dame est à la fenêtre de sa maison et voit se garer devant chez elle un camion de la DDE. Un premier gars en descend, prend une pelle et creuse un trou, puis va 2 mètres plus loin et creuse un deuxième trou. Et ainsi de suite.

Un deuxième gars sort alors du camion, prend une pelle et rebouche tous les trous que son collègue continue à creuser.

Intriguée, la dame va les voir et les interroge sur leur travail.

Et le premier agent lui répond :

- Je sais que ça peut paraître bizarre. D'habitude nous sommes trois dans l'équipe mais aujourd'hui le gars qui plante les arbres est en RTT



Juan arrive d'Espagne à la frontière séparant l'Espagne et la France à mobylette avec un gros sac sur ses épaules.

Le douanier l'arrête et lui demande :

- Qu'est-ce que tu as dans ton sac ?

Le douanier, incrédule, lui dit :

- On va voir ça... Descends de la mobylette .

Le douanier ouvre le sac et répand le sable qu'il contient sur le sol.

Il fouille dedans sans rien y trouver.

- C'est bon, lui dit-il.

Juan ramasse le sable du mieux qu'il peut et repart sur sa mobylette.

Une semaine plus tard, la même chose se produit.

Le douanier demande à Juan :

- Qu'est-ce que tu as dans ton sac cette fois ?

Juan répond :

- Du sable.

Le douanier, qui n'est toujours pas convaincu, décide de détenir Juan pour la nuit et d'envoyer un échantillon du sable pour analyse.

Le lendemain, les résultats révèlent qu'il s'agit bien de sable. Il laisse donc Juan repartir sur sa mobylette

Le petit manège se poursuit tous les deux ou trois jours pendant les quelques années qui suivent.

A chaque fois, le douanier fouille le sac de sable. Il envoie régulièrement des échantillons pour analyses de toutes sortes mais toujours sans rien trouver d'autre que du sable.

Finalement, quelques années plus tard, Juan arrête de traverser la frontière en mobylette avec son sac de sable.

Un beau jour, alors qu'il est en retraite, le douanier prend ses vacances en Espagne et rencontre Juan dans un petit bar sur la plage.

- Hé ! Je te reconnais, toi ! Tu n'es pas le gars qui traversait la frontière en mobylette avec un sac de sable ?

Juan reconnaît le douanier et lui répond :

- Oui, c'est moi.

- Qu'est-ce que tu deviens ? lui demande le douanier.

- Je me suis acheté ce petit bar et je vis tranquillement, répond Juan.

Le douanier se décide finalement à lui demander :

- Écoute, je suis à la retraite et je n'ai plus aucun pouvoir.

Je voudrais bien savoir une chose.

Je n'ai jamais arrêté de penser à ça depuis que je t'ai vu la première fois. Juste entre toi et moi, tu faisais de la contrebande ?

- Oui, et c'est comme ça que je me suis acheté ce bar.

Le douanier s'approche un peu et demande à voix plus basse.

- Et qu'est-ce que tu passais frauduleusement aux douanes ?

-Des mobylettes !

Au fil du web... par Cathy Lech



Comité de rédaction

James CHATENAUD - Bernadette FARINA - Andrée TEILHAUD - Claude THUILLIER